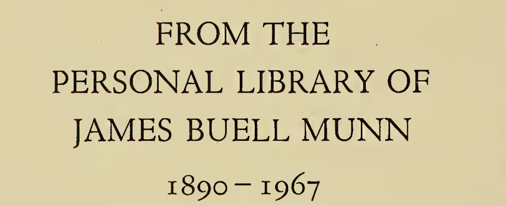








L'ART DE PÉTER

ESSAI THÉORI-PHYSIQUE

ET MÉTHODIQUE

A l'usage des personnes constipées, des personnages graves et austères, des dames mélancoliques, et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé;

SUIVI DE

L'HISTOIRE DE PET-EN-L'AIR ET DE LA REINE DES AMAZONES OU L'ON TROUVE L'ORIGINE DES VUIDANGEURS.

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée de LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-PÉTEURS, POUR CEUX QUI DÉSIRERONT Y ÊTRE INITIÉS.

EN WESTPHALIE
CHEZ FLORENT-Q, RUE PET-EN-GUEULE
au Soufflet

1776




Qui potest capere
capiat.

L'ART
DE PÉTER

ESSAI THÉORI-PHYSIQUE

ET MÉTHODIQUE

A l'usage des personnes constipées, des personnages graves et austères, des dames mélancoliques, et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé.

SUIVI DE

L'HISTOIRE DE PET-EN-L'AIR ET DE LA REINE DES AMAZONES OU L'ON TROUVE L'ORIGINE DES VUIDANGEURS.

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée de LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-PÉTEURS, POUR CEUX QUI DÉSIRERONT Y ÊTRE INITIÉS.

EN WESTPHALIE
CHEZ FLORENT-Q, RUE PET-EN-GUEULE
au Soufflet

1776

g

A LEURS EXCELLENCES

MESSEIGNEURS

CARNAVAL

ET

CAREME-PRENANT

MESSEIGNEURS,

*Sous quels auspices, mieux que sous ceux de Vos Excellences, pouvoit paroître l'*Art de péter*? Et qu'est-il besoin d'exposer ici les raisons que j'ai de vous l'offrir? Le public les sait déjà toutes : il sait que cet ouvrage a été entrepris et composé avec votre aveu, et que Carnaval et Carême-Prenant doivent s'intéresser au sort d'un livre qui servira à son auteur de voiture dans la route de l'immortalité. D'ailleurs, bien capables vous-mêmes de le produire, qui seroit plus capable d'en sentir le prix que Vos Excellences?*

Je devrois faire ici votre éloge et célébrer votre origine, qui va se perdre dans les siècles dont on ne se souvient plus; je parcourrois ensuite l'histoire

de vos illustres aïeux ; je passerois enfin à vos vertus et à vos talens qui ont mérité de passer en proverbe ; mais la connoissance que j'ai de ma mal-adresse, et la peur que j'aurois de casser les nés de Vos Excellences à coups d'encensoir, ne me permettent pas d'en courir les risques à la tête d'un ouvrage où vous aurez souvent besoin de ce précieux organe.

Je suis avec un profond respect et un dévouement continuel,

Messeigneurs,

De Vos Excellences le très-humble et très obéissant serviteur,

CAPUT APRINUM CELERRIMUM.

L'ART DE PÉTER

—

EXORDE PÉRIODIQUE

Comme ainsi soit que Marc-Tulle Ciceron ait repris, repréhendé, admonesté, blâmé et vitupéré Panætius (*Offic. I.*), de s'emberner jusqu'au nez dans la matière sans la définir, et sans faire sentir à ses auditeurs ce dont est question ; comme ainsi soit aussi que cet inimitable orateur ait, dans le même livre des Offices, oublié aussi-tôt lui-même un conseil si sage, si prudent, si salutaire et si bien placé : nous qui voulons éviter les reproches que nous pourrions nous attirer avec justice, en tombant dans le même défaut, et profiter de l'avis, des remontrances, des leçons et des fautes de l'Orateur romain, nous n'attaquerons et ne traiterons pas méthodiquement du *pet*, qu'au préalable nous n'en ayons donné une définition authentique et satisfaisante.

PREMIÈRE PARTIE

DES PETS PROPREMENT DITS

CHAPITRE Ier.

Définition du pet en général.

Le pet, que les Grecs nomment πόρδη; les Latins, *crepitus vontris;* l'ancien Saxon, *purten* ou *furten;* le haut Allemand, *fartzen;* et l'Anglois, *fart,* est un composé de vents qui sortent tantôt avec bruit, et tantôt sourdement et sans en faire.

Il y a néanmoins des auteurs assez bornés et même assez téméraires pour soutenir avec absurdité, arrogance et opiniâtreté, malgré Calepin et tous les autres dictionnaires faits ou à faire, que le mot pet, proprement pris, c'est-à-dire, dans son sens naturel, ne doit s'entendre que de celui qu'on

lâche avec bruit ; et ils se fondent sur ce vers d'Horace qui ne suffit point pour donner l'idée complette du pet.

Nam displosà sonat quantum vesica pepedi.

Sat. 8.

J'ai pété avec autant de tintamarre qu'en pourroit faire une vessie bien soufflée.

Mais qui ne sent pas qu'Horace, dans ce vers, a pris le mot *pedere*, péter, dans un sens générique ? et qu'étoit-il besoin, pour faire entendre que le mot *pedere* signifie un son clair, qu'il se restreignît à expliquer l'espèce du pet qui éclate en sortant ? Saint-Evremond, cet agréable philosophe, avoit un idée du pet bien différente de celle qu'en a prise le vulgaire ; selon lui, c'étoit un soupir ; et il disoit un jour à sa maîtresse devant laquelle il avoit fait un pet :

Mon cœur, outré de déplaisirs,
Etoit si gros de ses soupirs,
Voyant votre humeur si farouche,
Que l'un d'eux se voyant réduit
A n'oser sortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

Le pet est donc, en général, un vent renfermé dans le bas ventre, causé, comme les médecins le prétendent, par le débordement d'une pituite attiédie, qu'une chaleur foible a atténuée et détachée sans la dissoudre ; ou produite, selon les paysans et le vulgaire, par l'usage de quelques ingrédiens

venteux ou d'alimens de même nature. On peut encore le définir : un air comprimé, qui, cherchant à s'échapper, parcourt les parties internes du corps, et sort enfin avec précipitation quand il trouve une issue que la bienséance empêche de nommer.

Mais nous ne cachons rien ici ; cet être se manifeste par l'anus, soit par un éclat, soit sans éclat ; tantôt la nature le chasse sans efforts, et tantôt l'on invoque le secours de l'art, qui, à l'aide de cette même nature, lui procure une naissance aisée, cause de la délectation, souvent même de la volupté. C'est ce qui a donné lieu au proverbe, que

Pour vivre sain et longuement,
Il faut donner à son cul vent.

Mais revenons à notre définition, et prouvons qu'elle est conforme aux règles les plus saines de la philosophie, parce qu'elle renferme le genre, la matière et la différence, *quià nempè constat genere, materiâ et differentiâ.* 1° Elle renferme toutes les causes et les espèces ; nous le verrons par ordre ; 2° comme elle est constante par le genre, il n'y a point de doute qu'elle ne le soit aussi par sa cause éloignée, qui est celle qui engendre les vents, savoir la pituite, et les aliments mal atténués. Discutons ceci avec fondement, avant de fourrer le nez dans les espèces.

Nous disons donc que la matière du pet est attiédie et légèrement atténuée.

Car de même qu'il ne plut jamais dans les pays les plus chauds, ni dans les plus froids, la trop

grande chaleur absorbant, dans ces premiers climats, toutes sortes de fumées et de vapeurs, et l'excessive gelée empêchant, dans les autres, l'exhalaison des fumées; comme au contraire il pleut dans les régions moyennes et tempérées (comme l'ont très-bien observé Bodin, *Meth. hist.*, Scaliger et Cardan) : de même aussi lorsque la chaleur est excessive, non-seulement elle broye et atténue les alimens, mais elle dissout et consume toutes les vapeurs, ce que le froid ne sauroit faire, et c'est ce qui l'empêche de produire la moindre fumée. Le contraire arrive lorsque la chaleur est douce et tempérée. Sa foiblesse l'empêche de cuire parfaitement les alimens; et ne les atténuant que légèrement, la pituite du ventricule et des intestins peut exciter beaucoup de vents qui deviennent plus énergiques en proportion de la ventosité des alimens, lesquels mis en fermentation par la chaleur médiocre, procurent des fumées fort épaisses et tourbillonnantes. On sent cela nettement par la comparaison du printems et de l'automne, avec l'été et l'hyver, et par l'art de la distillation au feu médiocre.

CHAPITRE II.

Des différences du pet, notamment du pet et du rot, et démonstration totale de la définition du pet.

Nous avons dit plus haut que le pet sort par l'anus. C'est en quoi il diffère du rot, ou rapport espagnol. Celui-ci, quoique formé de la même matière, mais dans l'estomac, s'échappe par en-haut, à cause du voisinage de l'issue, ou de la dureté et réplétion du ventre, ou de quelques autres obstacles qui ne lui permettent pas de prendre les voies inférieures. Selon nos formalités, le rot va de pair avec le pet, quoique, selon quelques-uns, il soit plus odieux que le pet même; mais n'a-t-on point vu, à la cour de Louis-le-Grand, un ambassadeur, au milieu de la splendeur et de la magnificence qu'étaloit à ses yeux étonnés cet auguste monarque, lâcher un rot des plus mâles, et assurer que, dans son pays, le rot faisoit partie de la noble gravité qui y régnoit? On ne doit donc pas conclure plus défavorablement contre l'un que contre l'autre; et que le vent sorte par en-haut ou par en-bas, il y a parité, et il ne doit rester aucun scrupule là-dessus. En effet, nous lisons dans *Furetière*, tome 2 de son *Diction-*

naire universel, que, dans le comté de Suffolk, un vassal devoit faire devant le roi, tous les jours de Noël, un saut, un rot, et un pet.

Mais il ne faut pas mettre le rot dans la classe des vents coliquatifs, ni dans celle du murmure et du gazouillement du ventre, qui sont aussi des vents du même genre, et qui grondant dans les intestins, tardent à se manifester, et sont comme le prologue d'une comédie, ou les avant-coureurs d'une tempête prochaine. Les filles et les femmes qui se serrent étroitement pour se dégager la taille, y sont particulièrement sujettes. Dans elles, selon Fernel, l'intestin que les médecins appellent *cœcum*, est si flatueux et si distendu, que les vents qu'il contient ne font pas un moindre combat dans la capacité du ventre, que n'en faisoient autrefois ceux qu'Éole retenoit dans les cavernes de ses montagnes d'Éolie; en sorte qu'on pourroit, à leur faveur, entreprendre un voyage de long cours sur mer, ou au moins en faire tourner les moulins à vent.

Il ne nous reste plus ici, pour la preuve complète de notre définition, qu'à parler de la cause finale du pet, qui, tantôt est la santé du corps désirée par la nature, et tantôt une délectation ou un plaisir procuré par l'art; mais nous remettons à en traiter avec les effets. Voyez le chapitre qui en parle. Cependant nous observons que nous n'admettons point, et que nous désavouons toute fin contraire au bon goût et à la santé, de pareils abus ne pouvant trouver place poliment et honnêtement au nombre des fins raisonnables et délectantes.

CHAPITRE III.

Division du pet.

Après avoir expliqué la nature et la cause du pet, il nous reste à procéder à sa juste division et à examiner ses espèces différentes, pour les définir ensuite relativement à leurs affections.

PROBLÈME.

Il s'élève ici naturellement une question ; la voici :

Comment faire, dira-t-on, la juste division d'un pet? C'est un incrédule qui parle. Faut-il le mesurer à l'aune, au pied, à la pinte, au boisseau? Car, *quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se.* Non : et voici la solution qu'en a donnée un excellent chimiste ; rien même de plus facile et de plus naturel.

Enfoncez, dit-il, votre nez dans l'anus ; la cloison du nez divisant l'anus également, vos narines formeront les bassins de la balance dont votre nez servira alors. Si vous sentez de la pesanteur en mesurant le pet qui sortira, ce sera un signe qu'il faudra le prendre au poids ; s'il est dur, à l'aune

ou au pied ; s'il est liquide, à la pinte ; s'il est grumeleux, au boisseau, etc. ; mais si vous le trouvez trop petit pour faire l'expérience, faites comme les gentilshommes verriers ; soufflez au moule tant qu'il vous plaira, je veux dire, jusqu'à ce qu'il ait acquis un volume raisonnable.

Mais parlons sérieusement.

Les grimauds de grammaire divisent les lettres en voyelles et en consonnes ; ces messieurs effleurent ordinairement la matière : mais nous qui faisons profession de la faire sentir et goûter telle qu'elle est, nous divisons les pets en vocaux et en muets, ou vesses proprement dits.

Les pets vocaux sont naturellement appelés pétards, du mot péter, relativement aux espèces différentes des sons qu'ils produisent, comme si le bas-ventre étoit rempli de pétards. Consultez là-dessus Willichius Jodochus dans ses *Thèses du pétard*.

Or, le pétard est un éclat bruyant, engendré par des vapeurs sèches.

Il est grand ou petit, selon la variété de ses causes ou de ses circonstances.

Le grand pétard est pleni-vocal, ou vocal par excellence ; et le petit s'appelle semi-vocal.

DU PLENI-VOCAL, OU GRAND PET.

Le grand pet-pétard, ou pleni-vocal-plein, se manifeste avec grand bruit, non-seulement en raison du calibre ample et spacieux qui le produit, comme celui des paysans ; mais encore à cause de

la grande multitude de vents causés par la déglutition d'une quantité considérable d'alimens flatueux, ou par la médiocrité de la chaleur naturelle du ventricule et des intestins. On peut comparer ce phénix des pets à l'explosion des canons, des grosses vessies, et du vent des pédales, etc. La démonstration des tonnerres par Aristophanes n'en donneroit qu'une très-foible idée ; elle n'est point palpable comme celle des canons, et comme une décharge faite pour renverser des murs, ou pour ouvrir un bataillon, ou pour saluer un seigneur qui arrive dans une ville, etc.

OBJECTION DES ADVERSAIRES DU PET.

Ce n'est point par le son que le pet nous choque, disent-ils ; s'il n'avoit que des impromptu harmonieux, loin de nous offenser, il sauroit nous plaire ; mais il est toujours suivi d'une odeur disgracieuse qui compose son essence et qui afflige notre odorat ; voilà en quoi il est coupable. Il ne s'est pas plutôt fait entendre, qu'il disperse des corpuscules infects qui troublent la sérénité de nos visages ; quelquefois même assez traître pour nous porter des coups qu'il ne nous a pas laissé prévoir, il vient nous attaquer à la sourdine ; assez souvent précédé d'un bruit sourd, il se fait suivre de plus honteux satellites, et ne laisse jamais aucun doute sur sa mauvaise compagnie.

RÉPONSE.

C'est bien mal connoître le pet, que de le croire

si criminel et coupable de tant de grossièretés. Le vrai pet, ou le pet clair, n'a point d'odeur, ou du moins si peu, qu'elle n'a pas assez de force pour traverser l'espace qui se trouve entre son embouchure et le nez des assistans. Le mot latin *crepitus*, qui exprime le pet, ne signifie qu'un bruit sans odeur ; mais on le confond ordinairement avec deux autres ventosités mal-faisantes, dont l'une attriste l'odorat et se nomme vulgairement vesse, ou, si l'on veut, pet muet, ou pet féminin ; et l'autre, qui présente le plus hideux spectacle, que l'on nomme pet épais, ou pet de maçon. Voilà le faux principe sur lequel se fondent les ennemis du pet ; mais il est aisé de les confondre, en leur montrant que le vrai pet est réellement distingué des deux monstres dont on vient de donner une notion générale.

Tout air qui s'entonne dans le corps, et qui après y avoir été comprimé, s'en échappe, se nomme ventosité ; et par-là le pet clair, la vesse et le pet de maçon, conviennent entr'eux comme dans leur genre : mais le plus ou le moins de séjour qu'ils font dans le corps, le plus ou le moins d'aisance qu'ils trouvent à s'échapper, constituent leur différence et les rendent totalement dissemblables. Le pet clair, après s'être entonné dans le corps, parcourt sans obstacles les différentes parties internes qui se trouvent sur son passage, et sort avec plus ou moins de fracas. Le pet épais ou de maçon, après avoir tenté plusieurs fois de s'échapper, trouvant toujours les mêmes obstacles, re-

brousse chemin, parcourt souvent le même espace, s'échauffe, et se charge de différentes parties de matière grasse qu'il détache en chemin ; ainsi affaissé par son propre poids, il vient se réfugier dans la basse région, et se trouvant enveloppé d'une matière trop fluide, qui n'attendoit elle-même que le moindre mouvement pour faire irruption, il décampe enfin sans beaucoup de bruit et entraîne avec lui tout le butin dont il s'est chargé. La vesse, également gênée et retenue au passage, fait le même voyage que le pet de maçon ; elle s'échauffe également, se charge en chemin de parties grasses, vient solliciter sa sortie par les Pays-Bas, avec cette différence, que trouvant un terrain sec et aride, elle n'acquiert point de nouveaux biens ; mais chargée seulement de ce qu'elle a butiné en chemin, elle déloge sans aucun bruit, et fait part, en sortant, de ce qu'elle a de plus disgracieux pour l'odorat.

Mais après avoir répondu aux objections des adversaires du pet, reprenons notre division.

Or, ces pets ressemblent aux canons, etc., ou aux tonnerres d'Aristophanes, comme on voudra. Quoi qu'il en soit, ils sont simples ou composés.

Les pets simples consistent dans un grand coup, seul et momentané. Horace les compare, comme nous l'avons déjà vu, à des outres crevées.

Displosa sonat quantum vesica.

Ils se font, lorsque la matière est composée de parties homogènes, lorsqu'elle est abondante, lors-

que la fissure par où elle sort est assez large ou assez distendue, ou enfin lorsque le sujet qui les pousse est robuste et ne fait qu'un seul effort.

Les pets composés partent par plusieurs grands coups, et éclat par éclat, semblables à des vents continuels qui se succèdent les uns aux autres, à peu près comme quinze ou vingt coups de fusil tirés de suite, et comme circulairement. On les nomme diphthongues, et l'on soutient qu'une personne d'une forte constitution en pourroit faire une vingtaine tout d'une tire.

CHAPITRE IV.

—

Raison physique, tirée du bon sens, ou analyse du pet diphthongue.

Le pet est diphthongue lorsque l'orifice est bien large, que la matière est copieuse, les parties inégales, mêlées à la fois d'humeurs chaudes et ténues, froides et épaisses; ou lorsque la matière ayant un foyer varié, elle est obligée de refluer dans différentes parties des intestins.

Alors elle ne peut être résoute d'une seule fonte, ni se contenir dans les mêmes cellules intestinales, ni être chassée d'un seul effort. Elle est donc obligée de s'échapper avec éloquence, à intervalles variés et inégaux, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus, c'est-à-dire, jusqu'au dernier souffle. Et voilà pourquoi le son se fait entendre à mesures inégales, et pourquoi, pour peu qu'on fasse d'efforts, on entend une canonnade plus ou moins nombreuse, où l'on croit que s'articulent des syllabes diphthonguées, telles que celles-ci, pa pa pax, pa pa pa pax, pa pa pa pa pax, etc. Aristoph. *in Nubil.*, parce qu'alors l'anus ne se referme pas exactement, et que la matière est victorieuse de la nature.

Rien de plus joli que le mécanisme des pets diphthongues, et c'est à l'anus seul auquel on en a l'obligation.

D'abord 1° Il faut le supposer assez ample par lui-même, et entouré d'un sphincter fort et élastique.

2° Il faut une suffisante quantité de matière égale pour produire d'abord un pet simple.

3° Après le premier coup, que l'anus se referme malgré lui, mais non pas cependant si exactement, que la matière qui doit être plus forte que la nature, ne puisse point l'obliger de s'écarter, et lui susciter de l'orgasme (de l'irritation).

4° Qu'il se referme un peu, et se r'ouvre ensuite, toujours alternativement, et combatte ainsi avec la nature qui tend toujours à expulser la matière et à la dissoudre.

5° Enfin, qu'il retienne, si le cas l'exige, le reste des vents pour les rendre dans un tems plus commode. On peut appliquer ici l'épigramme de Martial, liv. 12, où il dit *Et pedit deciesque viciesque,* etc. Mais nous en parlerons ailleurs.

C'est, sans doute, de ces pets diphthongues dont Horace fait l'histoire à l'occasion de Priape. Il raconte qu'un jour ce dieu incivil en lâcha un terrible, qui effaroucha une troupe de sorcières occupées à des enchantemens dans son voisinage. En effet, si ce pet n'eût été que simple, vraisemblablement les sorcières n'eussent point été effrayées, et n'eussent point abandonné leurs travaux magiques ni leurs serpens, pour se réfugier à toutes

jambes dans la ville; mais il est probable que Priape commença par un pet simple avec éclat, tel que celui d'une vessie bien tendue; mais que ce bruit fut aussi-tôt suivi d'un pet diphthongue, et celui-ci d'un autre encore plus fort, qui épouvantèrent les magiciennes déjà effrayées, et les contraignirent de prendre effectivement la fuite. Horace ne s'explique point là-dessus; mais il est visible qu'il n'en a voulu rien dire dans la crainte d'être diffus, et qu'il ne s'est tû, que parce qu'il savoit que chacun en étoit informé. Cette petite remarque nous a paru nécessaire, et convenir à l'explication de ce passage qui ne peut paroître obscur et difficile qu'à ceux qui ne savent point de physique : nous n'en dirons pas davantage.

CHAPITRE V.

Malheurs et accidens causés par les pets diphthongues. Histoire d'un pet qui fit enfuir le diable, et le rendit bien sot. Maisons délivrées des diables par la médiation des pets diphthongues. Raisons et axiomes.

Si le pet diphthongue est plus terrible que le tonnerre, et s'il est constant que la foudre qui le suit a écrasé une infinité de personnes, a rendu sourds les uns, et hébêté les autres, il est donc hors de doute qu'un pet diphthongue, s'il ne foudroye pas, est capable non-seulement de causer tous les accidens du tonnerre, mais encore de tuer sur-le-champ les gens foibles, d'un génie pusillanime et susceptibles de préjugés. Nous portons ce jugement en raison des ingrédiens dont il est formé, et de l'extrême compression de l'air, qui, devenu libre, ébranle tellement en sortant les colonnes de l'air extérieur, qu'il peut détruire, déchirer et arracher en un clin d'œil les fibres les plus délicates du cerveau, donner ensuite un mouvement de rotation rapide à la tête, la faire tourner sur les épaules comme une girouette, briser à la septième

vertèbre l'étui de la moëlle allongée, et, par cette destruction, donner la mort.

Toutes ces causes sont produites par l'usage des raves, des aulx, des pois, des fèves, des navets et en général par tous les autres alimens venteux dont on connoît les vertus maléficientes, et qui forment le son clair, successif et court par intervalles que l'on entend lors de l'éruption du pet. Hélas! combien de poulets tués dans les œufs, combien de fœtus avortés ou étouffés dans le sein de leurs mères par la force de l'explosion! Le diable même en a pris la fuite plus d'une fois. Entre plusieurs histoires qu'on lit à ce sujet, je vais en rapporter une, dont la vérité est constante.

Le diable tourmentoit depuis long-tems un homme pour qu'il se donnât à lui. Cet homme ne pouvant plus résister aux persécutions du malin esprit, y consentit sous trois conditions qu'il lui proposa sur-le-champ. 1° Il lui demanda une grande quantité d'or et d'argent; il la reçut dans l'instant. 2° Il exigea qu'il le rendît invisible : le diable lui en enseigna les moyens, et lui en fit faire l'expérience sans l'abandonner. Enfin cet homme étoit fort embarrassé sur ce qu'il lui proposeroit en troisième lieu, qui pût mettre le diable dans l'impossibilité de le satisfaire; et comme son génie ne lui fournissoit point à l'instant l'expédient qu'il en attendoit, il fut saisi d'une peur dont l'excès le servit par hasard fort heureusement, et le sauva de la griffe. On rapporte que, dans ce moment critique, il lui échappa un pet diph-

thongue, dont le tapage ressembloit à celui d'une décharge de mousqueterie. Alors, saisissant avec présence d'esprit cette occasion, il dit au diable : Je veux que tu m'enfiles tous ces pets, et je suis à toi. Le diable essaya l'enfilement ; mais quoiqu'il présentât d'un côté le trou de l'aiguille, et qu'il tirât de l'autre à belles dents, il ne put jamais en venir à bout. D'ailleurs, épouvanté par l'horrible tintamarre de ce pet, que les échos d'alentour avoient rédupliqué ; et confus, forcené même de se voir pris pour dupe, il s'enfuit en lâchant une vesse infernale qui infecta tous les environs, et délivra de la sorte ce malheureux du danger éminent qu'il avoit couru.

Il n'est pas moins constant par tout l'univers, dans tous les royaumes, les républiques, les villes, les villages, les hameaux ; dans toutes les familles et les châteaux de campagne où il y a des bonnes, des vieilles et des bergers, dans les livres et les histoires anciennes, qu'il s'est trouvé une infinité de maisons délivrées des diables par le secours des pets, sans doute des pets diphthongues. En effet, c'est le plus grand spécifique que nous connoissions pour bannir le diable ; et l'*Art de péter* que nous présentons aujourd'hui, en nous faisant des amis, nous attirera certainement la bénédiction des peuples qui en sont tourmentés. Nous sommes persuadés qu'il faut tromper l'art par l'art, la fourbe par la fourbe ; qu'un clou pousse l'autre ; qu'une grande lumière en efface une petite ; et que les sons, les odeurs, etc., en absorbent

d'autres moins fortes; partant, l'ange des ténèbres sera offusqué par le flambeau que nous mettons dans la main des malheureux qu'il séduira, et quiconque le tiendra n'aura plus rien à craindre.

Le pet diphthongue est un petit tonnerre de poche, que l'on trouve au besoin; sa vertu et sa salubrité sont actives et rétroactives, il est d'un prix infini, et a été reconnu pour tel dans l'antiquité la plus reculée; de là le proverbe romain, qu'un gros pet vaut un talent.

Ordinairement le pet diphthongue n'a pas de mauvaise odeur, à moins qu'il ne soit engendré de quelque putréfaction dans les intestins, ou qu'il n'ait séjourné et couvé trop long-tems dedans ou dessous un être mort qui commençoit à se pourrir, ou à moins que les alimens que l'on a pris n'ayent été corrompus eux-mêmes. Pour en faire le discernement, j'en appelle à l'odorat le plus fin; le mien n'y réussiroit pas, et le lecteur n'est peut-être point enrhumé du cerveau comme moi.

CHAPITRE VI.

—

Du Semi-Vocal ou petit Pet.

Le petit pet, ou le semi-vocal, est celui qui sort avec moins de fracas que le grand, soit à cause de l'embouchure, ou de l'issue trop étroite du canal par où il s'exprime (comme sont ceux des demoiselles) ; soit à cause de la petite quantité de vents qui se trouvent renfermés dans les intestins.

Ce pet se divise en clair, moyen et aspiré.

DU PET CLAIR.

Ce pet est un semi-vocal, ou petit pet, composé d'une matière très-sèche et très-déliée, qui se portant avec douceur le long du canal de sortie, qui est fort étroit, souffleroit à peine une paille. On l'appelle vulgairement pet de demoiselle ; il n'alarme point les nez sensuels, et n'est point indécent comme la vesse et le pet de maçon.

DU PET ASPIRÉ.

Le pet aspiré est un petit pet semi-vocal, composé d'une matière humide et obscure. Pour en donner l'idée et le goût, je ne saurois mieux le

comparer qu'à un pet d'oie ; et peu importe que le calibre qui le produit soit large ou étroit ; il est si chétif, qu'on sent bien qu'il n'est qu'un avorton. C'est le pet ordinaire des boulangères.

DU PET MOYEN.

Ce dernier tient en quelque sorte un juste milieu entre le pet clair et le pet aspiré ; parce que la matière homogène dont il est composé étant de qualité et de quantité médiocre, et se trouvant bien digérée, elle sort d'elle-même, sans le moindre effort, par l'orifice, qui, pour lors, n'est ni trop serré ni trop ouvert. C'est le pet de ceux qui s'ennuyent de leur pucelage et des femmes de bourgmestres.

CAUSES DES PETS PRÉCÉDENS.

Il y a trois causes principales de la variété des sons dans ces trois genres de pets comme dans tous les autres ; savoir : la matière du vent, la nature du canal, et la force du sujet.

1° Plus la matière du vent est sèche, plus le son du pet est clair ; plus elle est humide, plus il est obscur ; plus elle est égale et de même nature, plus il est simple ; et plus elle est hétérogène, plus le pet est multisonore.

2° Par rapport à la nature du canal, plus il sera étroit, plus le son sera aigu ; plus il sera large, plus le son aura de gravité. La preuve résulte de la délicatesse ou de la grosseur des intestins, dont

l'inanition ou la plénitude fait beaucoup au son : car on sait que ce qui est vuide, est plus sonore que ce qui est plein.

Enfin la troisième cause de la différence du son consiste dans la vigueur et dans les forces du sujet, car plus la nature pousse fortement et vigoureusement, plus le bruit du pet est grand, et plus ce dernier est étoffé.

Il est donc clair que c'est de la différence des causes que naît celle des sons. On le prouve facilement par l'exemple des flûtes, des trompettes et des flageolets. Une flûte à parois épaisses et larges donne un son obscur; une flûte mince et étroite en rend un clair; et enfin, une flûte dont les parois tiennent le milieu entre l'épais et le mince, rend un son mitoyen. La constitution de l'agent est encore une cause qui prouve cette assertion. Que quelqu'un, par exemple, qui a le vent bon, embouche une trompette, il en tirera infailliblement des sons très-forts, et le contraire arrivera, s'il a l'haleine foible et courte. Disons donc que les instrumens à vent sont bien inventés et bien utiles pour l'appréciation des pets; que par eux on tire des conjectures très-certaines, s'il y en a, de la différence des sons des pets. O admirables flûtes, tendres flageolets, graves cors de chasse! etc., vous êtes bien faits pour être cités dans l'art de péter quand on vous embouche mal, et vous savez rendre une raison juste d'un son perçant ou grave, quand une bouche habile vous fait résonnèr : soufflez donc habilement, musiciens.

CHAPITRE VII.

—

Question musicale. Duo singulier. Belle invention pour faire entendre un concert à un sourd.

Un savant allemand a proposé ici une question fort difficile à résoudre ; savoir s'il peut y avoir de la musique dans les pets?

Distinguo; il y a de la musique dans les pets diphthongues, *concedo;* dans les autres pets, *nego.*

La musique qui résulte des pets diphthongues n'est pas de celle qui s'exprime par la voix, ou par l'impulsion de quelque chose de sonore, comme d'un violon, d'une guitare, d'un clavecin, etc. Elle ne dépend que du mécanisme du sphincter de l'anus, qui, se resserrant ou s'élargissant plus ou moins, forme des sons tantôt graves et tantôt aigus : mais la musique en question est du genre de celle qui s'opère par le souffle ; et, comme nous l'avons dit plus haut, elle est analogue aux sons de la flûte, de la trompette, des flageolets, etc. Or, les pets diphthongues sont les seuls capables de faire de la musique, relativement à leur nature, comme on peut le voir, chapitre III, *de la division du pet;* donc il peut y avoir de la musique dans les pets. L'exemple suivant éclaircira encore mieux la question.

Deux petits garçons, mes compagnons d'école, avoient chacun un talent dont ils s'amusoient souvent et moi aussi : l'un rotoit, tant qu'il vouloit, sur différens tons, et l'autre pétoit de même. Le dernier, pour y mettre plus d'élégance et de raffinement, se servoit d'un petit clayon à égoutter des fromages, sur lequel il ajustoit une feuille de papier; puis s'asseyant dessus, à nud, et tortillant les fesses, il rendoit des sons organiques et flûtés de toute espèce. J'avoue que la musique n'en étoit pas bien harmonieuse, ni les modulations fort savantes; qu'il seroit même difficile d'imaginer des règles de chant pour un pareil concert, et de faire aller ensemble comme il faut les bas et hauts dessus, les tailles et basses-tailles, les hautes et basses-contres; mais j'ose avancer qu'un habile maître de musique en pourroit tirer un système original digne d'être transmis à la postérité, et inscrit dans l'art de la composition : c'est une diatonique distribuée à la pythagoricienne, dont on trouvera les cômas en serrant les dents. On y réussiroit certainement, en ne s'écartant point des principes et des notions que nous avons donnés précédemment. Le tempérament et le régime des personnes serviront, dans cette opération, de flambeau et de boussole. Veut-on obtenir des sons aigus, adressez-vous à un corps rempli de fumées subtiles et à un anus étroit. Voulez-vous des sons deux fois plus graves, faites jouer un ventre plein de fumées épaisses, et un canal large. Le sac à vents secs ne rendra que des sons clairs; le sac à vents humides n'en produira

que d'obscurs. En un mot, le bas-ventre est un orgue polyphthongue qui rend plusieurs sons, d'où l'on peut, sans se gêner beaucoup, tirer, comme d'un magasin, au moins douze tropes ou modes de sons, dont on choisira seulement ceux qui sont consacrés aux agrémens, tels que le lyxoleidien, l'hypolyxoleidien, le dorique et l'hypodorique : car en les employant tous indistinctement, et en affectant les semi-vocaux, on diminueroit les sons au point qu'on ne les entendroit pas ; ou bien on feroit, à l'unisson, plusieurs sons aigus ou graves qui rendroient la musique insipide et désagréable ; ce qu'on ne toléreroit tout au plus que dans un charivari ou un grand chœur. Un axiome de philosophie mettra en garde contre cet inconvénient ; ce qui est trop sensible détruit le sentiment : *à sensibili in supremo gradu destruitur sensibile.* On ne fera donc rien que de modéré, et l'on sera sûr de plaire ; autrement on épouvanteroit, en imitant les sons bruyans des cataractes de Schaffouse, des montagnes d'Espagne, des sauts du Niagara ou de Montmorency dans le Canada, qui rendent les hommes sourds et font avorter les femelles avant qu'elles soient grosses.

Cependant le son ne doit pas être si foible, qu'il fatigue l'auditeur en lui faisant faire de trop grands efforts, et l'obligeant d'apporter trop d'attention pour l'entendre. En tout il y a un milieu à garder.

Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

En gardant soigneusement ce conseil d'Horace, on fera toujours bien, et l'on sera applaudi.

Mais avant que de finir ce chapitre, je ne saurois me dispenser, en bon citoyen qui cherche à dédommager, autant qu'il est en lui, des torts de la nature, ceux de ses amis envers lesquels elle a usé de rigueur ; je ne saurois, dis-je, me dispenser de communiquer un moyen par lequel on pourra faire participer un sourd à cette musique.

Qu'il prenne une pipe à fumer, qu'il en applique le tête à l'anus d'un concertant, qu'il tienne l'extrémité du tuyau entre les dents ; par le bénéfice de contingence, il saisira tous les intervalles des sons dans toute leur étendue et leur douceur. Nous en avons plusieurs exemples dans Cardan et Baptiste Porta de Naples. Et si quelque autre personne qu'un sourd, de quelque qualité et condition qu'il soit, veut avoir ce plaisir et participer au goût, il pourra, comme le sourd, tirer fortement son vent; alors il recevra toutes les sensations et toute la volupté qu'il pourroit prétendre.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE Ier.

Des pets muets, malproprement dits vesses.
Diagnostic et prognostic.

Cessons d'articuler, et faisons-nous comprendre maintenant sans parler.

Les pets muets, vulgairement appelés vesses, n'ont point de son, et se forment d'une petite quantité de vents très-humides.

On les appelle en latin *visia*, du verbe *visire;* en allemand, *feisten*, et en anglois, *fitch* ou *vetch*.

Les vesses sont ou sèches ou foireuses. Les sèches sortent sans bruit et n'entraînent point avec elles de matière épaisse.

Les foireuses, au contraire, sont composées d'un vent taciturne et obscur. Elles emportent toujours avec elles un peu de matière liquide. Les vesses ont la vélocité d'une flèche ou de la foudre, et sont insupportables à la société, par l'odeur fétide qu'elles rendent : si l'on regarde dans sa chemise, on verra le corps du délit qu'elles y impriment ordinairement. C'est une règle établie par Jean

Despautere, qu'une liquide jointe à une muette dans la même syllabe, fait brève la voyelle douteuse ; ce qui signifie que l'effet de la vesse foireuse est très-prompt. *Cum mutâ liquidam tangens in syllabâ câdem, ancipitem pones vocalem quæ brevis esto.* J'ai lu quelque part qu'un diable du pays Latin voulant un jour lâcher un pet, ne fit qu'une vesse foireuse, dont il emberna ses culottes ; et que maudissant la trahison de son derriere, il s'écria avec colère et indignation : *Nusquam tuta fides ;* il n'y a donc plus de bonne foi dans le monde ! Ceux-là font donc très-bien, qui, craignant ces sortes de vesses, ont soin de mettre bas leurs culottes, et de lever leur chemise avant de les lâcher : je les appelle gens sages, prudens et prévoyans.

DIAGNOSTIC ET PROGNOSTIC.

Comme les vesses foireuses sortent sans bruit, c'est un signe qu'il n'y a pas beaucoup de vents. L'excrément liquide qu'elles entraînent donne lieu de croire qu'il n'y a rien à appréhender pour la santé, et qu'elles sont salutaires. D'ailleurs, elles indiquent la maturité de la matière, et qu'il est tems de soulager ses reins et son ventre, suivant cet axiome :

Maturum stercus est importabile pondus.

C'est un lourd fardeau que l'envie démesurée d'aller à la selle, envie qu'il faut satisfaire au plus vite ; sans quoi on feroit la besogne de ce diable du pays Latin. Voyez plus haut.

CHAPITRE II.

—

Des pets et vesses affectés et involontaires.

On donne aux uns et aux autres une même cause efficiente, relativement à la matière des vents qui sont engendrés par l'usage des oignons, des aulx, des raves, des navets, des choux, des ragoûts, des pois, des fèves, des lentilles, des haricots, etc. Ils sont affectés ou involontaires, et ils se rapportent tous aux espèces précédentes.

Le pet affecté ne se passe guère parmi les honnêtes gens, si ce n'est parmi ceux qui logent ensemble et qui couchent dans le même lit. Alors on peut affecter d'en lâcher quelques-uns, soit pour se faire rire, soit pour se faire pièce, et les pousser même si dodus et si distincts, qu'il n'y ait personne qui ne les prenne pour des coups de coulevrines. J'ai connu une dame qui, se couvrant l'anus avec sa chemise, s'approchoit d'une chandelle récemment éteinte, et pétant et vessant lentement et par gradation, la rallumoit avec la dernière adresse ; mais une autre qui la voulut imiter ne réussit point, et réduisit la mèche en une poudre ardente qui se dissipa bientôt dans l'air,

et se brûla le derrière, tant il est vrai qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Mais un amusement plus joli, c'est de recevoir une vesse dans sa main, et l'approcher du nez de celui ou de celle avec qui l'on est couché, et de les faire juger du goût ou de l'espèce. J'en connois qui n'aimeroient pas trop ce jeu-là.

Le pet involontaire se fait sans la participation de celui qui lui donne l'être, et arrive ordinairement lorsqu'on est couché sur le dos, ou qu'on se baisse, ou lorsque l'on fait de grands éclats de rire, ou enfin quand on éprouve de la crainte. Cette sorte de pet est ordinairement excusable.

CHAPITRE III.

—

Des effets des pets et des vesses. Leur utilité particulière.

Après avoir parlé des causes des pets et des vesses, il ne nous reste plus qu'à dire quelque chose de leurs effets ; et comme ils sont de différente nature, nous les réduirons à deux genres, c'est-à-dire, à celui des bons et des mauvais.

Tous pets bons sont toujours très-salutaires par eux-mêmes, en tant que l'homme se débarrasse d'un vent qui l'incommode. Cette évacuation détourne plusieurs maladies, la douleur hypocondriaque, la fureur, la colique, les tranchées, la passion iliaque, etc.

Mais lorsqu'ils sont resserrés, lorsqu'ils remontent ou qu'ils ne trouvent pas de sortie, ils attaquent le cerveau par la prodigieuse quantité des vapeurs qu'ils y portent ; ils corrompent l'imagination, rendent l'homme mélancolique et frénétique, et l'accablent de plusieurs autres maladies très-fâcheuses. De là les fluxions qui se forment par la distillation des fumées de ces météores sinistres, et qui descendent dans les parties inférieures ; heureux lorsqu'on n'en est quitte que pour la toux, les catarrhes, etc., comme les médecins le disent et le démon-

trent sans cesse. Mais, selon moi, le plus grand mal est d'être incapable de toute application et d'être rebuté par l'étude et le travail. Appliquons-nous donc, cher lecteur, à nous débarrasser aus-si-tôt de toute envie de péter, de tous vents tranchants, du moindre mal-aise, enfin, causé par les vents ; et au risque de faire tapage, chers concitoyens, rendons-les promptement, et lâchons-les plutôt que de nous incommoder et de nous exposer à devenir hypocondriaques, mélancoliques, frénétiques et maniaques.

Partez comme moi de ce principe, cher lecteur, qu'il y a une utilité particulière en pétant, qui regarde chaque individu ; vous en êtes convaincu par le bien que la présence du pet vous procure et vous le serez encore plus par les exemples que je veux vous citer de personnes qui ont été dangereusement incommodées pour avoir retenu leurs vents.

Une dame, au milieu d'une assemblée nombreuse, est tout à coup attaquée d'un mal de côté ; alarmée d'un accident si imprévu, elle quitte une fête qui sembloit n'être que pour elle, et dont elle faisoit l'ornement. Tout le monde y prend part : on s'agite, on s'inquiète, on vole à son secours ; les disciples d'Hypocrate, requis précipitamment, s'assemblent, consultent, recherchent la cause du mal, citent force auteurs, s'informent enfin de la conduite et du régime que la dame a tenus : la malade s'examine, et se rappelle qu'imprudemment elle a retenu un gros pet qui lui demandoit son congé.

Une autre, sujette aux vents, retient douze gros pets captifs qui successivement essayent de se faire jour : elle se met à la torture pendant une longue séance, elle se présente ensuite à une table bien servie, croyant y faire figure : qu'arrive-t-il? Elle dévore des yeux des mets dont elle ne peut tâter : tout est plein; son estomac, rempli de vents, ne peut plus recevoir de nourriture.

Un petit-maître, un abbé poli, un grave magistrat, tous trois également contrefaits dans leurs différentes façons, font de leurs corps une caverne d'Éole; ils y introduisent les vents, l'un par ses éclats, l'autre dans ses doctes entretiens, et le dernier dans ses longues harangues. Bientôt ils sentent l'effort d'une violente tempête intestine : ils se roidissent contre sa fureur; pas un d'eux ne lâche le moindre pet. De retour chez eux, une violente colique, que toute la pharmacie peut à peine appaiser, les abat impitoyablement et les met à deux doigts de la mort.

Que de biens, au contraire, cher lecteur, ne procure point un pet lâché à propos ! Il dissipe tous les symptômes d'une maladie sérieuse; il bannit toute crainte, et tranquillise par sa présence les esprits alarmés. Tel, se croyant dangereusement malade, appelle à son secours les sectateurs de Galien, qui tout à coup, faisant un pet copieux, remercie la médecine et se trouve parfaitement guéri.

Tel autre se lève avec un poids énorme dans l'estomac : il sort du lit tout gonflé; il n'a cepen-

dant point fait d'excès le jour précédent. Sans goût, sans appétit, il ne prend aucune nourriture ; il s'inquiète, il s'allarme ; la nuit vient, et ne lui apporte d'autre soulagement que la faible espérance d'un sommeil interrompu. A l'instant qu'il se met au lit, une tempête s'élève dans la basse région ; les intestins émus semblent se plaindre ; et, après de violentes secousses, un gros pet se fait jour, et laisse notre malade tout confus de s'être inquiété pour si peu de chose.

Une femme, esclave du préjugé, n'avoit jamais connu les avantages du pet. Depuis douze ans, victime malheureuse de sa maladie, et peut-être encore plus de la médecine, elle avoit épuisé tous les remèdes. Éclairée enfin sur l'utilité des pets, elle péte librement, elle péte souvent ; plus de douleurs, plus de maladie : il n'est plus question que de se bien porter ; elle jouit d'une santé parfaite.

Voilà les grands avantages que le pet procure à chaque particulier : qui peut, après cela, lui disputer son utilité, au moins particulière? Si la vesse trouble l'économie de la société par sa nature malfaisante, le pet est son antidote ; il la détruit, et il est sûr de l'empêcher de paraître, dès qu'il a eu lui-même assez de force pour se faire un passage ; car il est évident, et on ne peut en douter, pour peu qu'on examine les notions que nous avons données du pet et de la vesse, qu'on ne vesse que parce qu'on n'a pas voulu péter ; et, par conséquent que, par-tout où se trouvera le pet, la vesse n'aura point lieu.

CHAPITRE IV.

—

Avantages des pets pour la société.

L'empereur Claude, cet empereur trois fois grand, qui ne songeoit qu'à la santé de ses sujets, ayant été informé que quelques-uns d'eux avoient porté le respect jusqu'au point d'aimer mieux périr que de péter en sa présence, et ayant appris (au rapport de Suétone, de Dion et de bien d'autres historiens) qu'ils avoient été tourmentés, avant de mourir, de coliques affreuses, fit publier un édit par lequel il permettoit à tous ses sujets de péter librement, même à sa table, pourvu qu'on le fît clairement. C'étoit, sans doute, par antiphrase qu'on lui avoit donné le nom de Claude, du mot latin *claudere*, fermer ; car, par son édit, il faisoit plutôt ouvrir les organes du pet, qu'il ne les faisoit fermer. Et ne seroit-il donc pas à propos de faire revivre un pareil édit, qui, selon Cujas, se trouvoit dans l'ancien code, comme une infinité d'autres qu'on en a retranchés ?

L'indécence que l'on attache au pet n'a pour principe que l'humeur et le caprice des hommes. Il n'est point contraire aux bonnes mœurs, par con-

séquent il n'est point dangereux de le permettre ; d'ailleurs nous avons des preuves qu'on pète librement dans plusieurs endroits, et dans quelques parties même du monde poli, et il est de la plus grande cruauté de conserver là-dessus le moindre scrupule.

Dans une certaine paroisse distante de Caen de quatre à cinq lieues (1), un particulier, par droit féodal, a exigé longtems, et peut encore exiger, aujourd'hui, un pet et demi par chacun an.

Les Égyptiens avoient fait du pet un dieu, dont on montre encore les figures dans certains cabinets (2).

Les anciens, d'après la plus ou moins bruyante sortie de leurs pets, tiroient des augures pour le tems serein ou pluvieux.

Ceux de Pélouse adoroient le pet. Si l'on n'étoit retenu par la crainte de trop prouver, ne pourroit-on pas conclure que le pet, bien loin d'être indécent, renferme la plus parfaite et la plus majestueuse décence, puisqu'il est le signe extérieur du respect d'un sujet envers son prince ; le tribut d'un vassal à son Seigneur ; digne de l'attention d'un César ; l'annonce des changemens de tems ; et, pour tout dire, l'objet du culte et de la vénération d'un grand peuple ?

(1) Recueil des anciens usages et droits des seigneurs, tome 15.

(2) Dictionnaire abrégé de la Fable, par *Chompré*, au mot *Crepitus ventris*.

Mais continuons de prouver, par d'autres exemples encore, que le pet est avantageux à la société.

Il y a des ennemis de la société, dont le pet arrête les efforts.

Par exemple : dans un cercle nombreux, un petit-maître trouve le secret d'ennuyer : depuis une heure il étale ses grâces ; il montre ses dents et dit force impertinences dont il assomme ses auditeurs. Un pet échappé l'arrête tout court, et vient fort à propos tirer tous les esprits de captivité, en faisant division au babil assassin de leur ennemi commun. Ce n'est pas tout, le pet procure encore des biens réels. La conversation est le lien le plus charmant de la société ; le pet y fournit à merveille.

Une assemblée brillante, depuis deux heures, garde un silence plus morne que celui qui règne à la Grande Chartreuse ; les uns se taisent par cérémonie, les autres par timidité, d'autres enfin par ignorance : l'on est prêt de se séparer sans avoir prononcé un mot. Un pet se fait entendre au travers d'un pannier furieux ; aussitôt un murmure sourd prélude à une longue dissertation, que la critique dirige et que la plaisanterie assaisonne. C'est donc à ce pet que la société est redevable de la rupture d'un silence burlesque, et de la matière d'une conversation enjouée; le pet est donc également utile à la société en général. On pourroit ajouter qu'il lui est agréable.

Les ris, et souvent les éclats qu'excite le pet dès qu'il se fait entendre prouvent assez ses agrémens et ses charmes : le plus sérieux personnage perd sa

gravité à ses approches; il n'est point de prud'-hommie qui tienne contre lui; le son harmonieux et imprévu qui constitue son essence, dissipe la léthargie des esprits. Dans une troupe de philosophes attentifs aux pompeuses maximes qu'un d'entr'eux débite avec méthode, qu'un pet se glisse incognito, la morale déroutée prend aussi-tôt la fuite; on rit, on se pâme, et la nature se donne carrière d'autant plus volontiers, qu'elle est plus souvent gênée dans ces hommes extraordinaires.

Qu'on ne dise point, par un dernier trait d'injustice, que les ris qu'excite le pet sont plutôt des signes de pitié et de mépris, que la marque d'une véritable joie; le pet contient en lui-même un agrément essentiel, indépendant de lieux et des circonstances.

Près d'un malade, une famille en pleurs attend le fatal moment qui doit lui enlever un chef, un fils, un frère; un pet, parti avec fracas du lit du moribond, suspend la douleur des assistants, fait naître une lueur d'espérance, et excite au moins un sourire.

Si, près d'un moribond, où tout ne respire que la tristesse, le pet put égayer les esprits et dilater les cœurs, doutera-t-on du pouvoir de ses charmes? En effet, étant susceptible de différentes modifications, il varie ses agrémens, et par-là il doit plaire généralement. Tantôt précipité dans sa sortie, impétueux dans son mouvement, il imite le fracas du canon; et pour lors, il plaît à l'homme de guerre; tantôt retardé dans sa course, gêné

dans son passage par les deux hémisphères qui le compriment, il imite les instrumens de musique. Bruyant quelquefois dans ses accords, souvent flexible et moëlleux dans sa modulation, il doit plaire aux âmes sensibles, et presque à tous les hommes, parce qu'il en est peu qui n'aiment la musique. Le pet étant agréable, son utilité, tant particulière que générale, étant bien démontrée, sa prétendue indécence combattue et détruite, qui pourra lui refuser son suffrage? Qui osera désormais le taxer d'indécence, quand on le montre permis et approuvé en certains endroits, proscrit seulement en d'autres par les loix seules du préjugé; quand on fait voir qu'il ne blesse ni la politesse ni les bonnes mœurs, parce qu'il ne frappe les organes que d'un son harmonieux, et qu'il n'afflige jamais l'odorat par une vapeur malfaisante? Pourroit-on même le regarder comme indifférent, puisqu'il est utile à chaque particulier, en dissipant ses inquiétudes sur les maladies qu'il craignoit, et en lui apportant de grands soulagemens? La société enfin seroit-elle assez ingrate pour ne pas s'avouer redevable envers lui, lorsqu'il la débarrasse des importuns qui l'accablent, et qu'il contribue à ses plaisirs, en faisant naître, partout où il se trouve, les ris et les jeux ? *Ce qui est utile, agréable et honnête, est censé avoir une bonté et une valeur réelles.* Cic., l. I *des Offices.*

CHAPITRE V.

Moyens de dissimuler un pet, en faveur de ceux qui tiennent au préjugé.

Les anciens, loin de blâmer les péteurs, encourageoient au contraire leurs disciples à ne point se gêner. Les stoïciens, dont la philosophie étoit la plus épurée dans ces tems-là, disoient que la devise des hommes étoit : A la liberté ; et les plus excellens philosophes, Ciceron lui-même, qui en étoient persuadés, préféroient la doctrine stoïque aux autres sectes qui traitoient de la félicité de la vie humaine.

Tous convainquirent leurs adversaires ; et par des argumens sans réplique, il les obligèrent de reconnoître que parmi les préceptes salutaires de la vie, non-seulement les pets, mais encore les rots, devoient être libres. On peut voir ces argumens dans la neuvième épitre familière de Ciceron à *Pœte* 174, et l'on y verra entre une infinités de bons conseils celui-ci : qu'il faut faire et se conduire en tout selon que la nature l'exige. D'après de si excellens préceptes, il est donc inutile d'alléguer avec emphase les loix de la pudeur et de la civilité, qui, malgré les égards qu'on dit qu'elles exigent, ne doivent cependant pas l'emporter sur la conservation de la santé et celle de la vie même.

Mais enfin, si quelqu'un est tellement esclave de ce préjugé qu'il n'en puisse point rompre la chaîne, sans le dissuader de péter lorsque la nature l'exigera, nous allons lui donner les moyens de dissimuler au moins son pet.

Qu'il observe donc, à l'instant que le pet se manifestera, de l'accompagner d'un vigoureux hem, hem. Si ses poumons ne sont pas assez forts, qu'il affecte un grand éternument; alors il sera accueilli, fêté même de toute la compagnie, et on le comblera de bénédictions. S'il est assez mal-adroit pour ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, qu''il crache bien fort; qu'il remue fortement sa chaise; enfin, qu'il fasse quelque bruit capable de couvrir son pet. Et s'il ne peut faire tout cela, qu'il serre les fesses bien fort, il arrivera que, par la compression et le resserrement du grand muscle de l'anus, il convertira en femelle ce qui devoit se manifester en mâle: mais cette malheureuse finesse fera payer bien cher à l'odorat ce qu'elle épargnera à l'ouïe; on tombera dans le cas de l'énigme suivante du Mercure galant de Boursault:

Je suis un invi ible corps
Qui de bas lieu tire mon être;
Et je n'ose faire connoître
Ni qui je suis, ni d'où je sors:
Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper, j'use d'adresse;
Et deviens femelle traîtresse.
De mâle que j'aurois été.

Mais je ne puis dissimuler à mon tour, que

toutes les ruses tournent souvent au préjudice de celui qui les employe, et qu'il arrive fréquemment qu'on fait rentrer dans ses flancs un ennemi qui les déchire impitoyablement ; d'où résulteront tous les maux que nous avons détaillés plus haut, chapitre III.

Il peut encore arriver que, voulant se retenir, on commet un plus grand nombre d'incongruités, parce qu'alors on ne sauroit supporter la douleur des tranchées et des coliques, et que les vents se présentant en foule, on lâche une canonnade risiblement épouvantable. C'est ce qui arriva à OEthon dont parle Martial, qui voulant saluer Jupiter, et se baissant profondément selon la coutume des anciens, lâcha un pet qui fit trembler tout le Capitole.

ÉPIGRAMME.

Multis dùm precibus Jovem salutat,
Stans summos resupinus usque in ungues,
OEthon in Capitolis pepedit.
Riserunt comites. Sed ipse divùm,
Offensus Genitor, trinoctiali
Affecit domi cœnio clientem.
Post hoc flagitium misellus OEthon,
Cùm vult in Capitolium venire
Sellas ante pedit patrioclianas,
Et pedit deciesque viciesque.
Sed quamvis sibi caverit crepando,
Compressis natibus Jovem et salutet,
Turbatus tamen usque et usque pedit
Mox OEthon, deciesque viciesque.

MART. Lib. 12, Ep. 78.

CHAPITRE VI.

—

Des signes des effets prochains des pets.

On en compte de trois sortes ; les apodictiques, les nécessaires, et les probables.

Les signes apodictiques sont ceux dont la cause étant présente, annonce que l'effet ne tardera pas à se manifester. Ainsi un homme qui aura mangé des pois et d'autres légumes, des raisins, des figues nouvelles, qui aura bu du vin doux, caressé sa femme ou sa maîtresse, peut s'attendre à un signe prochain d'explosion.

Les nécessaires sont ceux où il résulte un second effet du premier, comme le tintamarre, la mauvaise odeur, etc.

Enfin, les probables sont ceux qui ne se rencontrent pas toujours, et n'accompagnent point ordinairement toutes les espèces de pets, comme la contraction, le bruit ou l'aboyement du ventre, la toux, et les petites ruses de chaises, d'éternuement, ou de trépignement de pieds, pour n'être pas reconnu péteur.

Il est bon de prévenir les jeunes gens et les vieillards de s'accoutumer à ne point rougir lors-

qu'ils péteront, mais d'en rire les premiers, pour égayer la conversation.

On n'a point encore décidé si de péter en urinant est un effet malin ou bénin : pour moi, je le crois bénin, et me fonde sur l'axiome, qui me paroît assez vrai, qui dit que :

Mingere cum bombis res est gratissima lumbis.

En effet, pisser sans péter, c'est aller à Dieppe sans voir la mer.

Cependant il est ordinaire de pisser avant que de péter, parce que les vents aident à la première opération en comprimant la vessie, et ils se manifestent ensuite.

CHAPITRE VII.

Des remèdes et des moyens pour provoquer les pets. Problème. Question chimique. Esprit de pets, pour les taches de rousseur. Conclusion. Histoire du prince Pet-en-l'air et de la reine des Amazones.

Comme il est des privations de tous genres, et qu'un assez grand nombre de personnes ne pétent que rarement et difficilement, qu'il leur arrive par conséquent une infinité d'accidens et de maladies, j'ai pensé que je devois écrire pour eux, et mettre en un petit chapitre réservé les remèdes et les moyens qui peuvent les exciter à rendre les vents qui les tourmentent. Je dirai donc en deux mots et en leur faveur, qu'il y a deux espèces de remèdes pour provoquer les vents, les internes et les externes.

Les remèdes internes, sont l'anis, le fenouil, les zédoaires, enfin tous les carminatifs et les échauffans.

Les remèdes externes sont les clistères et les suppositoires.

Qu'ils fassent usage des uns et des autres, ils seront certainement soulagés.

PROBLÈME.

On demande s'il y a analogie entre les sons ; si on peut les marier et en faire un ensemble d'une musique pétifique? On demande aussi combien il y a de genres de pets par rapport à la différence du son?

Quant à la première question, un musicien très-célèbre répond du succès de la musique demandée, et promet incessamment un concert dans ce genre.

A l'égard de la seconde question, on répond qu'il y a soixante-deux sortes de sons parmi les pets. Car, selon Cardan, le podex peut produire et former quatre modes simples de pets, l'aigu, le grave, le réfléchi et le libre. De ces modes il s'en forme cinquante-huit qui, avec l'addition des quatre premiers, donnent, dans la prononciation, soixante-deux sons, ou espèces différentes de pets.

Les compte qui voudra.

QUESTION CHIMIQUE.

Esprit de pets, pour les taches de rousseur, etc.

On demande s'il est possible en chimie de distiller un pet et d'en tirer la quintessence?

On répond affirmativement.

Un apothicaire vient de reconnoître tout récemment, que le pet étoit de la classe des esprits, *è numero spirituum*. Après avoir eu recours à son alambic, voici comme il procéda.

Il fit venir une Hybernoise de son voisinage, qui mangeoit en un repas autant de viande que six muletiers en mangeroient de Paris à Montpellier. Cette femme, ruinée par son appétit et la chaleur de son foie, gagnoit sa vie comme elle pouvoit. Il lui servit des viandes autant qu'elle en voulut et qu'elle en put manger, avec force légumes venteux. Il lui prescrivit de ne point péter ni vesser sans l'avertir auparavant. Aux approches des vents, il prit un de ces larges récipients, tels qu'on les employe pour faire l'huile de vitriol, et l'appliqua exactement à son anus, l'excitant encore à péter par des carminatifs agréables, et lui faisant boire de l'eau d'anis ; enfin, de toutes les liqueurs de sa boutique capables de répondre à son intention. L'opération se fit à souhait, c'est-à-dire très-copieusement. Alors notre apothicaire prit une certaine substance huileuse ou balsamique dont j'ai oublié le nom, qu'il jetta dans le récipient, et fit condenser le tout au soleil par circulation ; ce qui produisit une quintessence merveilleuse. Il s'imagina que quelques gouttes de ce résultat pourroient enlever les taches de rousseur de la peau ; il en essaya le lendemain sur le visage de madame son épouse, qui perdit sur-le-champ toutes ses taches, et vit avec plaisir son teint blanchir à vue d'œil. On espère que les dames feront usage de ce spécifique, et qu'elles feront la fortune de l'apothicaire, à qui on ne reprochera plus qu'il ne connaissoit que la carte des Pays-Bas.

—

CONCLUSION.

Pour ne laisser rien à désirer sur l'art de péter, nous nous flattons qu'on trouvera ici avec plaisir la liste de quelques pets qui n'ont point été insérés dans le cours de cet ouvrage. On ne sauroit prévoir tout, principalement dans cette matière peu battue et traitée pour la première fois. Ce n'a donc été qu'après des mémoires qu'on vient de nous envoyer tout récemment, que nous avons écrit ce qui suit. Nous commencerons par les pets provinciaux, pour faire honneur à la province.

LES PETS DE PROVINCE.

Gens expérimentés nous assurent que ces pets ne sont pas si falsifiés que ceux de Paris, où l'on raffine sur tout. On ne les sert pas avec tant d'étalage ; mais ils sont naturels et ont un petit goût salin, semblable à celui des huîtres vertes. Ils réveillent agréablement l'appétit.

PETS DE MÉNAGE.

Nous apprenons d'après les remarques d'une grande ménagère de Pétersbourg, que ces sortes de pets sont d'un goût excellent dans leur primeur ; et que quand ils sont chauds, on les croque avec plaisir; mais que dès qu'ils sont rassis, ils perdent leur saveur, et ressemblent aux pilules qu'on ne prend que pour le besoin.

PETS DE PUCELLE.

On écrit de l'isle des Amazones, que les pets

qu'on y fait sont d'un goût délicieux et fort recherchés. On dit qu'il n'y a que dans ce pays où l'on en trouve, mais on n'en croit rien : toutefois on avoue qu'ils sont extrêmement rares.

PETS DE MAITRES EN FAIT D'ARMES.

Les lettres du camp près Constantinople marquent que les pets des maîtres en fait d'armes sont terribles, et qu'il ne fait pas bon de les sentir de trop près; car, comme ils sont toujours plastronnés, on dit qu'il ne faut les approcher que le fleuret à la main.

PETS DE DEMOISELLE.

Ce sont des mets exquis, surtout dans les grandes villes, où on les prend pour du croquet à la fleur d'orange. Voyez page 26.

PETS DE JEUNES FILLES.

Quand ils sont mûrs, ils ont un petit goût de revas-y, qui flatte les véritables connaisseurs.

PETS DE FEMMES MARIÉES.

On auroit bien un long mémoire à transcrire sur ces pets ; mais on se contentera de la conclusion de l'auteur, et l'on dira, d'après lui, « qu'ils « n'ont de goût que pour les amans, et que les « maris n'en font pas d'ordinaire grand cas. »

PETS DE BOURGEOISES.

La bourgeoisie de Rouen et celle de Caen nous

ont envoyé une longue adresse en forme de dissertation sur la nature des pets de leurs femmes : nous voudrions bien satisfaire l'une et l'autre, en transcrivant cette dissertation tout de son long ; mais les bornes que nous nous sommes prescrites nous le défendent. Nous dirons en général que le pet de bourgeoise est d'un assez bon fumet, lorsqu'il est bien dodu et proprement accommodé, et que, faute d'autres, on peu très-bien s'en contenter.

PETS DE PAYSANNES.

Pour répondre à certains mauvais plaisans qui ont perdu de réputation les pets de paysannes, on écrit des environs d'Orléans qu'ils sont très-beaux et très-bien faits : quoique accommodés à la villageoise, qu'ils sont encore de fort bon goût ; et l'on assure les voyageurs que c'est un veritable morceau pour eux, et qu'ils pourront les avaler en toute sûreté comme des gobets à la courte-queue.

PETS DE BERGÈRES.

Les bergères de la vallée de Tempe en Thessalie nous donnent avis que leurs pets ont le véritable fumet du pet, c'est-à-dire qu'ils sentent le sauvageon, parce qu'ils sont produits dans un terrain où il ne croît que des aromates, comme le serpolet, la marjolaine, etc., et qu'elles entendent qu'on distingue leurs pets de ceux des autres bergères qui prennent naissance dans un terroir inculte. La marque distinctive qu'elles enseignent pour les

reconnaître et n'y être pas trompé, c'est de faire ce que l'on fait aux lapins pour être sûrs qu'ils sont de garenne : flairer au moule.

PETS DE VIEILLES.

Le commerce de ces pets est si désagréable, qu'on ne trouve point de marchand pour les négocier. On ne prétend pas pour cela empêcher personne d'y mettre le nez ; le commerce est libre.

PETS DE BOULANGERS.

Voici une petite note que nous avons reçue à ce sujet d'un maître boulanger du Havre.

« L'effort, dit-il, que l'ouvrier fait en faisant sa « pâte, le ventre serré contre le pétrin, rend les « pets diphthongues : ils se tiennent quelquefois « comme des hannetons, et on pourroit en avaler « une douzaine tout d'une tire. » Cette remarque est des plus savantes, et de fort bonne digestion. Voyez page 27.

PETS DE POTIERS DE TERRE.

Quoiqu'ils soient faits au tour, ils n'en sont pas meilleurs ; ils sont sales, puans, et tiennent aux doigts. On ne peut les toucher, crainte de s'emberner.

PETS DE TAILLEURS.

Ils sont de bonne taille, et ont un goût de prunes ; mais les noyaux en sont à craindre.

PETS DE GÉOGRAPHES.

Semblables à des girouettes, ils tournent à tous les vents. Quelquefois cependant ils s'arrêtent du côté du nord, ce qui les rend perfides.

PETS DE LAÏS.

On en trouve d'assez drôles ; leur goût est assez appétissant ; ils crient toujours famine en langue allemande : mais prenez-y garde, il y a bien de l'alliage. Si vous ne trouvez pas mieux, prenez-les au poinçon de Paris.

PETS DE COCUS.

Il y en a de deux sortes. Les uns sont doux, affables, mous, etc. Ce sont les pets des cocus volontaires ; ils ne sont pas malfaisants. Les autres sont brusques, sans raison et furieux ; ils faut s'en donner de garde. Ils ressemblent au limaçon qui ne sort de sa coquille que les cornes les premières. *Fœnum habent in cornu.*

LUDERE NON LÆDERE.

HISTOIRE

DU PRINCE

PET-EN-L'AIR

ET DE LA REINE

DES AMAZONES

OU L'ON VOIT L'ORIGINE DES VUIDANGEURS.

SUJET DE LA PLANCHE.

Il y avoit trois mille ans que le roi Pet-en-l'Air étoit en guerre avec la reine des Amazones, au sujet d'un fort que cette dernière lui redemandoit. Les incursions qu'ils faisoient réciproquement sur leurs terres les chagrinoient beaucoup, et ils en étoient fatigués. Enfin, ils résolurent de vuider le differend par les moyens que voici.

Il fut arrêté que la reine enverroit une de ses

sujettes, la plus vaillante qu'elle connoîtroit, et que Pet-en-l'Air choisiroit de son côté le champion le plus courageux des siens pour se baître avec elle ; et que celui des deux qui remporteroit la victoire donneroit la possession du fort à son maître ou à sa maîtresse. Les deux partis nommèrent un expert commun pour juge du combat, et le jour fut indiqué. La députée arriva.

Mais comme les hommes sont des traîtres qui prennent plaisir à mortifier les femmes, Pet-en-l'Air fit une injure sanglante à la reine des Amazones, dans la personne de l'héroïne qu'elle avoit envoyée pour se battre en champ clos.

Premièrement, il lui fit refuser l'entrée de la ville, et signifier d'attendre à la porte.

Secondement, il lui envoya son premier maître en fait d'armes, à qui il ordonna de paroître au cartel seulement avec son plastron, et sans épée, suivi d'un de ses élèves, armé d'un fleuret, et de lui montrer toujours le dos, en tournant autour d'elle.

Troisièmement, il fit monter sur le fort contentieux, au bas duquel devoit se faire le combat, plusieurs de ses sujets avec ordre d'ôter les canons des créneaux, et de présenter à la Députée de la reine, dès qu'elle paroîtroit, chacun leur derrière, ce qui fut exécuté de point en point.

Lors donc que l'héroïne parut, elle fut très-surprise de trouver les portes fermées, et de ne voir pour champions que deux hommes tels que je viens de le dire; mais son indignation augmenta, lorsqu'elle apperçut l'attitude et le jeu du maître

en fait d'armes, et qu'elle vit la nouvelle espèce de canons qu'on lui présentoit, et qui tiroient comme ils devoient et tant qu'ils pouvoient. Elle en grinça les dents de rage et de désespoir.

Mais comme la prudence des femmes et leur présence d'esprit les tirent plus ordinairement d'affaire que les hommes, il lui vint en pensée un expédient qu'elle exécuta sur-le-champ.

Elle feignit tout à coup de ne plus être choquée de l'insulte de Pet-en-l'Air; et adressant la parole au maître en fait d'armes, à son élève et à l'expert, elle leur parla ainsi:

« Je vois bien, mes amis, que Pet-en-l'Air, « votre maître, veut se divertir, et qu'il profite « du carnaval pour me donner un plat de son mé- « tier; mais divertissons-nous aussi : cessons dès « ce moment de nous regarder en ennemis et per- « dons l'envie de nous battre, puisqu'il paroît « qu'il n'en est plus question. Voici un autre com- « bat que je vous offre, ajouta-t-elle : escrimons en « pétant, et que celui qui pétera le plus galam- « ment et le plus joliment soit reconnu le vain- « queur de l'autre; M. l'expert jugera, et le traité « tiendra comme si en effet nous nous étions bat- « tus. »

Le maître en fait d'armes fit d'abord quelque difficulté; mais comme l'amazone étoit jolie, il se laissa persuader. On topa de part et d'autre, et la convention fut signée réciproquement.

L'expert se plaça entre les parties. Chacun ayant pris son sérieux, on fit silence. Alors le

maître en fait d'armes mit bas poliment ses culottes, et lâcha le premier pet; mais quel pet! ah, quel pet! c'étoit peut-être le pet le plus effrayant et le plus pestiféré qui oncques eût jamais été lâché et entendu. Son élève n'y put tenir; et comme il duroit encore, il fut obligé, pour le faire cesser, d'appliquer son fleuret à l'entrée du canal par où il continuoit de sortir; et monsieur l'expert, pâlissant de colère, recula dix pas, et alla se placer derrière l'amazone pour se mettre à couvert de l'infection.

L'héroïne indignée ne ménagea plus rien. Attends, dit-elle, cadavre retiré de la fange du Cocyte, je vais t'apprendre... Elle ne put achever; et, prenant une flèche, elle alloit la lancer à son adversaire, quand elle-même fit un pet flûté, qui s'épancha gracieusement sans odeur, et avec des sons d'une mélodie enchanteresse. L'enthousiasme où entra alors l'expert, et le cri aigu de joie qu'il poussa à la naissance de ce pet, tint le bras et la flèche de l'amazone suspendus, et donna le tems au maître en fait d'armes de prendre la fuite. Aussi-tôt on entendit dans les airs une voix qui dit distinctement: La reine des Amazones est victorieuse; ce pet est un pet de pucelle: expert, écris-le, afin qu'on s'en souvienne. Il traça dans l'instant sur la terre le chiffre 1 : et dit, avec un grand hélas: Voilà donc le premier! L'assemblée se sépara, et l'amazone reprit le chemin de son pays.

Pet-en-l'Air ne tarda point à être informé de cette merveilleuse aventure. Il se repentit de son impertinence ; mais il n'étoit plus tems. L'héroïne avoit rendu compte à la Reine de cette insulte; et vingt rois ses voisins, qui avoient été présens au récit qu'elle en avoit fait, en furent si indignés, qu'ils se joignirent dès le lendemain aux Amazones, et chassèrent Pet-en-l'Air de ses États. Ils en revêtirent la Reine ; et après avoir fait remplir de poix les calibres insolens qui avoient paru sur les créneaux, ils les condamnèrent à vuider toutes les fosses de commodités de cette partie du monde qu'habitent les amazones, et c'est de leurs enfans que nous avons des vuidangeurs en France.

LA SOCIÉTÉ

DES

FRANCS-PÉTEURS

LIBERTÉ EST NOTRE DEVISE

A MONSIEUR LE COMTE

DE

VENT SEC ET BRUYANT

SEIGNEUR DE PET-EN-VILLE ET AUTRES LIEUX

MONSIEUR,

Si je connoissois un homme plus philosophe que vous, plus distingué par l'heureux talent de péter en assurance, même avec fracas, dans tous les lieux et dans toutes les circonstances, je ne vous dédierois point aujourd'hui le résultat des opérations des Francs-péteurs, leurs statuts et l'origine de leur société; des hommes libres ne peuvent choisir pour Mécène qu'un partisan déclaré de la liberté; ceux qui agissent par des principes incontestables ne peuvent mettre leurs œuvres que sous les auspices d'un sage.

Si les Francs-péteurs avoient cherché seulement un nom et de grands titres dont le vulgaire est ébloui, ils les auroient également trouvés chez vous, et vous eussiez eu la préférence sur beaucoup

d'autres; mais ils vouloient des talens qui leur fussent chers, dont l'exercice fait leur occupation et leur gloire. Quel autre que vous, monsieur, pouvoit mieux être l'objet de leur hommage? Vous êtes si fort au-dessus des hommes les plus célèbres dans cette partie, que s'ils n'avoient ambitionné de vous faire leur protecteur, ils vous auroient sollicité de devenir leur chef. Vos exploits étoient connus avant que la société des Francs-Péteurs fût établie; ils faisoient du bruit dans toute la province; que dis-je! le royaume entier étoit instruit que vous pétiez souvent, et que vous saviez le faire avec grâce.

Dans l'enfance, un gouverneur voulut vous mortifier sur la liberté que vous aviez prise de péter en bonne compagnie, vous ne rougîtes point, et dès-lors vous assurâtes que vous n'aviez point fait une action sujette à sa censure; il insista, vous pétâtes encore. Dans votre jeunesse, utile à l'État par les services militaires qui vous ont occupé si long-tems, vous vous êtes toujours fait connoître par votre liberté à péter, et à péter souvent; on vous nommoit le péteur par excellence. Retiré maintenant dans vos terres, vous y exercez sans contrainte l'art admirable des francs-péteurs. Quels triomphes n'avez-vous point remportés sur le préjugé! Votre curé, d'un incident minutieux créa un procès en bonne forme, parce que vous aviez pété en sa présence, et qu'il crut toute la gloire de son état intéressée dans une pareille aventure; il plaida, il perdit; il vint vous demander grâce,

vous pétâtes avec une vigueur et une harmonie qui confondirent de nouveau le suppliant, et vous lui remîtes les dépens. Vous avez plus d'une fois arrêté le babil assassin de ces prétendus lettrés qui se disputoient à votre table avec autant d'aigreur que d'indécence sur des matières qu'ils regardoient comme fort essentielles et qu'ils n'entendoient point; trois pets lâchés au fort de la dispute stupéfioient les scholiastes et déroutoient leurs argumens.

Vous avez souvent, par l'effet de l'harmonie pétifique, déridé des prudes, interdit des coquettes, mortifié des précieuses, apprivoisé des importans, rappellé des enthousiastes en tout genre à la sphère commune, fait rire des mysanthropes, et, pour tout dire, égayé des cagots.

Ces hauts faits nous étant connus, vous étiez admiré parmi nous; pouvions-nous manquer de solliciter votre suffrage pour nos travaux et pour nos louables entreprises? Je conçois que votre modestie doit souffrir de l'énumération et de l'histoire que je viens de faire de vos succès, mais elles sont nécessaires dans cette circonstance; je vous en eusse épargné le détail partout ailleurs, il falloit justifier à la face de tout l'Univers le choix d'un patron que la Société des Francs-péteurs se donne aujourd'hui; il falloit montrer que, quoique vous soyez grand, ce n'est point à ce titre qu'elle vous offre ses vœux; à son entrée dans le monde, elle ne veut pas qu'on la soupçonne d'avoir tombé dans un ridicule si commun à tant d'autres; ce n'est qu'au titre de philosophe et d'ennemi du préjugé

qu'elle s'attache ; c'est le stoïque péteur que j'envisage en son nom aujourd'hui ; je me flatte que vous me saurez gré de ma délicatesse, et que vous trouverez bon que je me dise dans toute l'harmonie de nos bruyans accords,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

P***

De la Société des *Francs-Péteurs*.

PRÉFACE.

Il n'est presque plus du bon ton de faire des préfaces ; du moins faut-il qu'elles soient baroques et singulières. Autrefois on prévenoit le Public, on sollicitoit sa bienveillance, on lui exposoit les raisons et l'objet d'un travail dont on le rendoit l'arbitre : aujourd'hui on le plaisante, parfois même on l'injurie, on lui dit qu'on ne l'estime point, qu'on le redoute peu, et qu'il ne mérite pas qu'on le ménage. Mille folies plus ingénieuses les unes que les autres forment le tissu des avertissemens ou avant-propos : ces discours préliminaires ont-ils un rapport direct avec le sujet principal ; on s'en embarrasse peu ; s'il en est question en passant, cela suffit : des lieux communs variés et déguisés en font tout le mérite, et, proprement dit, c'est un diminutif d'opuscule étranger, placé à la tête d'un autre petit ouvrage, pour égayer le lecteur.

Il est vrai qu'on a réformé ces immenses réflexions pédantesquement arrangées à la tête des livres, dont les unes expliquoient les titres fastueux des ouvrages, leur méthode, leur scientifique objet, et l'utilité que le Public devoit nécessairement en retirer. L'auteur imperceptiblement y rendoit compte

des dénominations glorieuses dont on avoit allongé son nom propre; détailloit ses recherches, ses travaux, surtout ses correspondances dans le monde savant : il annonçoit les sources, sans les citer bien nettement, où il devoit avoir puisé, et ces sources, souvent, n'étoient que les tables de certains bouquins poudreux et fort ignorés ; il n'omettoit jamais de parler des vives sollicitations que lui avoient faites ses amis, ou des ordres qu'il avoit reçus de puissances respectables : il avançoit que sa modestie avoit été forcée, et il croyoit par-là se mettre à l'abri de tout reproche de témérité, et de tout soupçon d'amour-propre. Voilà les vieux abus dont on s'est corrigé ; abus qui avoient dégoûté le public de tout ce qu'on appelle Préface, et qui ont plus d'une fois déshonoré les meilleurs livres où ils s'étoient introduits. Mais la nouvelle méthode si leste, si galante d'annoncer les écrits, est-elle bien dans la nature? La tranquillité d'un auteur qui paroît devant ses lecteurs avec l'assurance de les captiver, à peu près comme un athlète intrépide se montre sur l'arène avec la confiance de sortir vainqueur, est-elle bien dans la raison ? Il faut que le public soit content, puisque nos agréables écrivains lui plaisent tous les jours, soit en faisant semblant de l'insulter, soit en le complimentant, et raisonnant avec lui sans lui rien apprendre ; si communément ils ne réussissoient pas, ils prendroient un milieu entre le prolixe détail de nos anciens scientifiques, et le laconisme brillanté de nos modernes.

Les Francs-péteurs donnent au public l'origine de leur société, ses statuts, ses usages, et leurs opérations, afin d'instruire et d'être utiles : ils savent combien il y a d'hommes soumis encore au joug du préjugé, qui ne pétent point librement. Rien n'instruit tant que l'exemple : les Francs-péteurs se donnent en spectacle; ils rendent compte de leur indépendance ; ils en donnent les raisons, et montrent le chemin à ceux qui ont le désir de devenir libres : ils n'ont point de mystère parmi eux, ni de secret à garder; ils doivent éviter l'obscurité, et l'objet qu'ils se proposent étant aussi important, doit être manifesté sans réserve, et annoncé sans inquiétude.

Il n'ya point de charlatanerie dans le titre qu'ils donnent à cet ouvrage. Ne point péter par respect pour le préjugé, c'est être esclave ; péter librement et sans embarras, c'est avoir rompu l'esclavage ; ainsi la société des Francs-péteurs pourroit prendre volontiers pour devise : l'Esclavage rompu.

Toute Société a eu une origine plus ou moins brillante, plus ou moins accompagnée de prodiges; celle des Francs-péteurs n'a pour elle que les liaisons raisonnables de quelques amis, qui s'avisoient de penser, quoique encore dans le bel âge : des signes, des phénomènes ne l'ont point annoncée ni accompagnée ; un beau jardin a été le berceau de la société. On n'en dit pas davantage ; mais encore faut-il le dire. Il y a quelques digressions qu'on trouvera peut-être trop longues, et qui ont paru nécessaires, surtout dans le premier livre.

Les fondateurs assemblés à l'instant de la création de la société avoient des propos à tenir et des histoires à conter : si ces récits ont un rapport avec le sujet assez immédiat pour qu'on ne le perde point de vue, ces sortes de digressions sont-elles si condamnables? L'espèce de chaque narration semble faire éclore, ou tout au moins occasionner l'idée d'un grade ou office qui doit convenir à chaque interlocuteur, et qu'il est censé remplir par la suite. Ne seroit-ce point là une espèce d'exposition? Au reste pourquoi les Francs-péteurs ne feroient-ils pas usage fréquemment des digressions? Tant d'auteurs ne doivent un poëme, un discours, souvent une tragédie, qu'aux épisodes multipliés et aux digressions; cet usage leur réussit.

Un corps politique ne peut se soutenir sans loix; les Francs-péteurs en avoient besoin : elles se trouvent exposées, discutées et établies dans le second et le troisième livres, sous le nom de statuts dans l'un, et de moyens d'épreuves pour les prosélytes dans l'autre. Deux différentes assemblées de la société sont employées à les mettre en valeur et à les adopter authentiquement ; on met autant d'action qu'on le peut dans ces sujets secs par eux-mêmes. Pourroit-on espérer qu'avec un peu de complaisance on regardât ceci comme le nœud de la pièce? Le quatrième et dernier livre contient la description de la première assemblée juridique de la société, dans un lieu destiné et consacré à ses exercices, avec une initiation éclatante de plusieurs candidats. Y auroit-il trop de témérité à supposer

ici de l'intérêt? Cette dernière assemblée, qui termine enfin l'ouvrage, est tout employée à célébrer les avantages et l'utilité du pet. Ne seroit-ce pas le dénoûment? Les Francs-péteurs, dans les autres livres, déclament beaucoup contre le préjugé, pétent souvent, et se promettent de péter beaucoup et avec assurance; mais ils ne disent point les raisons qui les ont déterminés : ils croyent enfin d'être obligés de montrer le pet dans toute sa gloire et son éclat, avec son utilité et ses avantages. Ils se fondent beaucoup sur l'indulgence du public qui, prenant le soin de juger leurs motifs, trouvera, en eux, des défenseurs de la liberté opprimée ; dans leur conduite, des modèles d'une indépendance légitime et raisonnée; dans leurs écrits, des moyens péremptoires pour détruire le préjugé; en toute occasion, le pet victorieux et vengé, des Francs-péteurs avides de conquêtes et remplis du désir de faire des heureux.

On prévient ici deux réflexions que le public fera indubitablement, et on essaye d'y répondre.

La société des Francs-péteurs n'est-elle point une chimère? N'est-il point indécent d'offrir le pet et une société de péteurs aux yeux du public?

Quand la société des Francs-péteurs n'auroit point existé, seroit-ce un crime de l'avoir imaginée? Le mérite de l'invention ne seroit-il plus connu de nos jours? Ne sauroit-on plus prendre l'essor? et ne nous reste-t-il plus que le secret assez mince d'embellir à notre façon des objets usés, en masquant leur vétusté sous des modes plus récentes?

Mais pour satisfaire les esprits exacts et symétriques, on assure qu'une coterie de gens fort aimables et de bonne compagnie prit le nom de Société de Francs-péteurs à Caen en Normandie, l'an 1742; qu'il y a encore beaucoup de ceux qui la composoient qui peuvent aujourd'hui garantir cette époque; et que l'un d'eux fit imprimer, dans la même ville, une petite esquisse des réflexions sur le pet, que l'on trouve aujourd'hui dans cet ouvrage, dont aucun auteur étranger ne pourra, à coup sûr, revendiquer la propriété.

Pour répondre à la seconde objection, on établit comme une vérité mathématique, que le pet non-seulement n'a rien d'odieux lorsqu'il est bien connu, mais qu'il est utile et agréable. Ne peut-on pas par conséquent s'en occuper comme de tout autre objet ? Quand même on ne le présenteroit pas sous un aspect si favorable, on eût pu en traiter comme le célèbre doyen irlandois le fait de la chaise percée et des latrines publiques : la matière est cependant bien plus grave, et pour les gens délicats plus singulière. Le public voit tous les jours avec plaisir encore l'*Art de méditer sur la chaise percée*, la *Dissertation sur l'ancien usage de la rue du Bois*, dans les mémoires de l'Académie de Troye (1); il souffre même un certain pot de chambre cassé; mais à coup sûr il aplaudit à ces deux premières productions, dont l'une appartenoit

(1) Cet ouvrage, qui est devenu très-rare, se trouve chez l'éditeur de celui ci.

au célèbre docteur Swith, dans un âge où il avoit déjà un grand nom, et dont la seconde est le fruit des loisirs d'un aimable et savant jurisconsulte de la ville de Troye. Quoique ces exemples et ces autorités fussent des réponses suffisantes à l'objection, on peut citer encore l'agréable philosophe Saint-Evremond ; il avoit une idée du pet, bien différente de celle qu'en a prise le vulgaire : il en jugeoit à peu près comme les Francs-Péteurs : selon lui, c'étoit un soupir. Il disoit un jour à sa maîtresse, devant laquelle il avoit fait un pet,

Mon cœur. outré de déplaisirs,
Etoit si gros de ses soupirs,
Voyant votre humeur si farouche,
Que l'un d'eux, se voyant réduit
A n'oser sortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

LA SOCIÉTÉ

DES

FRANCS-PÉTEURS

LIVRE PREMIER.

Dans un vaste jardin de la ville de C***, des jeunes gens assemblés au nombre de douze, âgés d'environ vingt à vingt-cinq ans, dissertoient fort sur la puissance des préjugés, sur leur tyrannie et sur la difficulté de les vaincre; ils établissoient ceux qui gênoient davantage la liberté, et dont il seroit plus à propos de se départir. Dans le même instant un de ces dissertateurs donna congé à un vent qui fit beaucoup de bruit, et ajouta : « Tout autre que moi eût été interdit de cet impromptu, en eût rougi, et peut-être se fût-il excusé de la liberté qu'il prenoit de se procurer un soulagement réel et honnête. Pour moi, je pense que l'on devroit péter aussi tranquillement que l'on tousse,

que l'on éternue, et que, pour peu que l'on mît d'art et de méthode à péter, non-seulement il n'y auroit point d'indécence, mais qu'au contraire il y auroit beaucoup d'utilité.—Rien de plus juste (reprit un second dissertateur); la honte et le ridicule attachés à la sortie brusque et inopinée d'un vent sont les effets d'un vrai préjugé; nous avons résolu de les contredire et de les renverser, s'il est possible: commençons par celui-là; il a des droits accrédités, et cependant des moins légitimes; unissons-nous, frappons, frappons, mes frères; renversons l'idole, confondons ses sectateurs, formons une ligue, établissons une société dont tout l'objet soit de rendre aux hommes la liberté dans l'usage des pets! »

Ce bel enthousiasme fut suivi d'acclamations; il eut son effet; le zèle s'empara des cœurs, et au mot de frère qui avoit été prononcé dans le feu du débit, on imagina de créer sur-le-champ un ordre dont tous les sujets, touchés d'un intérêt commun, deviendroient de plus en plus amis, du moins se persuaderoient l'être, ce qui seroit à peu près égal pour le fond de la chose, agiroient de concert, se donneroient des loix, établiroient des règles, des statuts, et composeroient enfin une société qui seroit celle des Francs-Péteurs. On n'eut point intention, comme des critiques l'ont prétendu, de parodier les Francs-Maçons, on les respectoit trop; on voulut tout simplement réunir des hommes qui pétassent librement, et les nommer Francs-Péteurs. Le premier péteur fut aussitôt élu directeur de la

société ; celui qui avoit saisi le projet avec plus de zèle fut nommé vice-gérant ; un troisième, voyant que tout se disposoit favorablement, demanda la permission de parler, et dit : « Mes frères, vous me mettez bien à l'aise, et votre dessein me flatte plus que toute chose au monde ; vous allez juger s'il doit m'intéresser. Une femme de cette ville, jeune, jolie, spirituelle, qui s'est fait un ton agréable, au milieu d'une conversation brillante, fit, il y a quelques jours, un pet, mais de ces pets qui surprennent par leur éclat et leur activité. Vous imaginez que tout le monde rit ; mais la belle péteuse, loin de rire, fut si déconcertée, si piquée d'avance des plaisanteries qu'elle croyoit essuyer, qu'elle quitta brusquement la compagnie, sortit avec humeur, ne me laissa pas le tems de lui donner la main, et se jetta dans sa voiture pour rentrer sur-le-champ chez elle. Je la suivis en silence, et j'eus beaucoup de peine à obtenir mon entrée ; j'essayai d'abord de la consoler; mais j'aigrissois l'humeur de plus en plus : il me vint dans l'idée d'applaudir à l'usage des pets, et de prouver combien il est ridicule de les proscrire: on m'écouta d'abord ; on fit ensuite de ces mines qui décèlent le rire au travers de la morgue, et qui tiennent encore du sombre de la colère; je m'apperçus que la bouderie étoit à ses fins; en effet on éclata, on se tint les côtés, on me dit que j'étois fou ; mais que si je voulois être bien aimable, il fallait traiter sérieusement la matière, et donner sous huit jours un discours sur le pet ; je reçus l'ordre avec

plaisir, et je pris le parti d'être auteur. Dans le même accès on me donna du papier, on voulut du moins voir éclore le plan de l'ouvrage: je mis la main à l'œuvre, et après une heure de propos plus que de travail, je vis avec surprise l'esquisse de l'éloge du pet. Quelques jours après je le présentai, on le reçut avec une joie singulière, et on m'en sçut un gré infini. Quel nouveau plaisir, mes frères, pour cette femme charmante, de voir s'établir une société uniquement occupée de la vengeance du pet et des péteurs, du soin d'étendre leurs droits; quelle satisfaction pour elle de lire les ouvrages que l'on fera par la suite pour détruire le préjugé qui s'oppose à la libre sortie des pets ! Ah ! vous formez une compagnie dans laquelle tous les gens raisonnables prendront des intérêts bien réels. »

Les frères regardèrent comme le plus favorable de tous les augures le travail précoce de l'apologiste du pet ; on se promit un bonheur brillant et durable, et, par sentiment de reconnoissance autant que par justice, on pria le frère d'accepter la place de grand orateur de la Case des Francs-Péteurs; on ne voulut point se servir du mot de loge, et (il est bon de l'observer ici, dans la crainte d'être soupçonné d'imitation) on voulut éviter la confusion jusque dans les termes, tant la prudence et la sagesse présidoient à la naissance de cette illustre société. La joie s'animoit entre les nouveaux confrères, lorsque l'un d'eux en suspendit l'activité par des réflexions qu'il ne put se dispenser de

communiquer en ces mots : « J'ai tout l'attachement pour vous, mes frères, dit-il, et le zèle le plus ardent pour l'établissement de notre société, mais je prévois que j'en deviendrai le premier martyr ; je suis obligé de vivre avec une ayeule et une mère qui prendront au tragique la liberté de péter que nous voulons rendre à l'humanité; elles feront tous leurs efforts pour me brouiller avec vous, sans pouvoir y réussir, à la vérité ; mais elles m'interdiront du moins le plaisir de vous voir, elles s'efforceront de répandre du noir sur notre conduite; ma grand'-mère surtout rassemblera toutes ses forces pour alarmer le beau sexe sur nos prétentions ; et pour que vous ayez une idée de cette femme qu'il plaît au Ciel de me conserver encore, vous saurez qu'elle est née à V***, qu'elle y a reçu sa première éducation vers le milieu du siècle passé, qu'elle vint à Paris avec ma mère alors fort jeune, pour faire terminer un procès considérable, dans le tems que Molière donnoit à la scène françoise tout l'éclat dont elle brille aujourd'hui, et qu'il jouissoit lui-même de sa réputation. Madame la comtesse de P*** (c'est le nom de mon ayeule) parut en plaideuse comme il faut ; elle vit bonne compagnie et alloit fréquemment au spectacle, où elle ne tarda pas à être remarquée par un maintien singulièrement grave et des manières apprêtées. On joua les *Précieuses ridicules*, tout le monde y courut, et Madame la comtesse de P*** se plaça aux premières loges; dès le second acte tous les yeux furent fixés sur ma respectable ayeule, on applaudit, on

claqua à plusieurs reprises, le mouvement fut toujours dirigé vers le même canton ; en applaudissant à la pièce, il sembloit qu'on en célébroit le modèle. Cette aventure piqua au vif madame de P***; elle sortit furieuse du spectacle, et alla décharger sa bile chez une de ses amies qui lui donnoit à souper. Eh bien ! madame, dit cette amie, que la haute dévotion et les nombreuses années retenoient au logis, que pensez-vous des *Précieuses ridicules ?* Que dites-vous de cette pièce ? Elle est misérable, lui répliqua madame de P***, et son auteur est un mauvais plaisant. On n'a jamais traité les femmes dans ce goût-là, et surtout des femmes de qualité. De quoi s'avise ce farceur, de prendre ses sujets dans le beau monde ? Il ne mettoit ordinairement sur la scène que des gens obscurs comme lui; on le lui pardonnoit; mais il répand aujourd'hui un ridicule forcé sur des femmes qu'à coup sûr il ne connoît point et qu'il devroit respecter; cela est horrible, cela est criant. Il y a moins de police dans la capitale que dans les provinces.

«Mais vous vous fâchez tout de bon, reprit notre dévote; je ne sais si vous avez tant de raison d'injurier l'auteur et sa pièce comme vous vous l'imaginez. D'abord, vous avancez assez légèrement que les *Précieuses ridicules* sont prises dans la classe des femmes de condition; on m'a fait l'analyse de la pièce et j'ai entendu qu'il étoit seulement question de bourgeoises renforcées, qui, pour avoir des manières, avoient acquis des mines et des grimaces; qui, pour paroître savantes, ne voyoient que des

pédans, et en avoient retenu le jargon et le phœbus; si cela est, on n'a pas tant de tort d'autoriser la critique de ce ridicule qui déplace les gens et qui gagne de plus en plus dans le public; si les femmes de qualité en étoient atteintes, quel mal y auroit-il à les rapprocher du vrai, et, par une fine plaisanterie d'essayer, de les remettre dans le beau naturel qui seul peut nous plaire? Tout le corps de la noblesse vous doit en vérité un remerciment; ses défauts vont être mis en spectacle et livrés à tout le peuple; le premier bateleur, avec de la témérité ou du talent, sera en droit de les mettre en action bien ou mal, et d'en faire rire le public. On vous en a imposé, madame, sur l'espèce des femmes que Molière a si maltraitées; ce ne sont point de simples bourgeoises; on ne peut les y reconnoître; c'est le ton des premières femmes et des mieux élevées; leur ton est outré, à la vérité; mais on le reconnoît cependant, et je soutiens, avec l'expérience que j'ai acquise dans le monde, que quand il y auroit un peu d'affectation dans le ton des femmes qui travaillent à s'orner l'esprit, qui ont réellement du goût avec de la figure, je soutiens, vous dis-je, qu'il est plus que dangereux de vouloir y mettre de la réforme, qu'il ne peut y avoir aucun avantage, et que si cette belle comédie opère des changemens, ce sera tant pis; oui, tant pis. On ne quitte un extrême que pour tomber dans un autre, et vous verrez ce qui résultera de cette entreprise, de rapprocher les femmes de votre beau naturel prétendu! »

« Ainsi se termina cette conversation sérieuse; vous jugez maintenant si une femme qui, sans être peut-être, au fond, précieuse ni ridicule, n'a pu même tolérer qu'on frondât les manies des femmes qui sont l'un et l'autre, trouvera bon que je fasse valoir nos prétentions, elle qui ne laisse échapper aucun de ses droits sur moi. M'étant engagé devant vous à protéger le pet et à péter librement, pourrai-je manquer à ce que je vous dois dans mon domestique, ou bien braverai-je les orages les plus effrayans? »

Après un moment de silence, le directeur répondit: « Vous êtes moins à plaindre, mon frère, que vous ne pensez, et vous avez, au contraire, des avantages sur nous dont nous, pourrions être jaloux; vous pouvez, dès la naissance de notre compagnie, lui faire plus de sacrifices qu'aucun de nous et à chaque instant vous consacrer à sa gloire; il n'est point de nos frères qui ne voulût signaler son zèle, et essuyer dès à présent les plus cruelles persécutions. (Tous les frères firent ici un signe d'acquiescement.) Ainsi je pense que, pour dissiper vos inquiétudes, il faut vous donner un grade qui, par sa nature, vous inspire une noble hardiesse et vous soutienne dans des momens de foiblesse imprévue; je vous nomme Frère Foudroyant. Parmi les esclaves, c'est-à-dire dans le public, vous ferez l'office d'orateur; vous peindrez les avantages et les charmes de notre société, vous la défendrez par état contre les mauvais plaisans, contre la morgue des prudes, la pétulance des petit-

maîtres, le radotage des vieilles, nommément contre l'humeur et la bile de votre grand'mère et de toute votre famille, s'il le faut. Dans l'intérieur de la case, vous éprouverez les candidats ; par l'ardeur de votre zèle et l'imposant de vos fonctions, vous leur apprendrez à nous connoître, à nous estimer : cet office éclatant vous est nécessaire, il vous affermira insensiblement. Un capitaine de grenadiers doit son intrépidité à ses sentimens et à la nature, il est vrai ; mais quelquefois autant au poste même qu'il occupe, et au coup d'œil qu'il jette sur les hommes qu'il commande. » Tous les frères applaudirent à cette sage délibération, et le frère accepta le grade de Foudroyant.

Un autre associé tint un langage bien différent : « Je ne pourrai, mes frères, vous offrir des triomphes, des victoires remportées, et m'en faire un mérite auprès de vous : je n'aurai point dans l'intérieur de ma maison des préjugés à vaincre ; mais je serai souvent le témoin de la joie que procurera le récit de vos progrès. Tout mon monde est Franc-Péteur d'avance, grâce à un certain abbé, homme important par le revenu de ses bénéfices et par sa délicatesse ; mère, enfans, parens, amis, domestiques, tout péte librement ; on traite même de gens sans maintien ceux qui ne savent pas lâcher un vent à propos, et on applaudit lorsqu'on le fait avec grâce. Je rougissois, il y a dix ans, lorsque mon oncle pétoit, surtout au milieu du repas (l'indécence m'en paroissoit plus forte) ; car, dans toutes les maisons régulières, colléges et

autres de pareille espèce, on a joint tant de gravité et de rigoureuse observation aux actes du boire et du manger, qu'on en a fait, pour ainsi dire, une cérémonie religieuse : le plaisir si naturel attaché à ce besoin se tourne en contrainte et en travail ; la santé en souffre souvent, il en résulte du moins que les jeunes gens nés sensuels s'échappent pour manger en liberté, comme les autres hommes, et que les gens soumis, peu entreprenans, acquièrent cet air embarrassé, même massade dans les sociétés ordinaires et jusque dans leur famille, dont ils ne se défont que longtems après qu'ils sont sortis d'esclavage. J'étois dans l'espèce de ces élèves dociles qui ne savent point prendre l'essor et qui n'imaginent de plaisir que dans l'exécution de leurs devoirs : rien ne m'étonna davantage que la liberté de notre joyeux bénéficier, qui me régala, dès le premier jour, d'une salve redoublée de pets, et qui rioit de toute son ame lorsqu'il leur avoit donné jour. Je fus assez bon d'abord de rougir pour lui ; il étouffoit, il pâmoit d'aise : je fus accueilli dans le même goût par toute la famille qu'il avoit mise sur le même ton, tant l'exemple de ces sortes de gens est puissant ! Je n'y pouvois tenir ; j'eusse voulu être encore chez mes premiers maîtres : mon embarras dura longtems : enfin je pris mon parti : soit contagion, soit envie de plaire, je lâchai un jour un gros pet ; tout le monde applaudit : je fis bonne contenance, cela me réussit au mieux, et depuis ce tems, mes frères, j'ai senti l'avantage de péter, et je n'en laisse échapper aucune occasion. » Le direc-

teur et les frères convinrent, après ce récit, qu'il étoit à propos que le vainqueur de ses propres préjugés contre le pet, ayant d'ailleurs l'honneur d'appartenir à gens qui le favorisoient si authentiquement, fût élevé au grade d'Introducteur et de Maître des cérémonies; ce qui fut agréé et approuvé avec acclamation. Toute la société se réunit pour engager l'un des autres freres à accepter l'office de Trésorier: le Directeur lui dit qu'étant homme de ménage, il seroit plus propre que tout autre à administrer les fonds de l'ordre et à mettre de l'économie, si nécessaire à tous les États, dans les dépenses de la société. Effectivement le frère étoit marié depuis peu; il accepta l'emploi, et tous les officiers furent dès lors établis dans leurs fonctions. Les autres associés virent sans jalousie l'élévation de ceux-ci ; ils furent très-contens et très-honorés d'être du nombre des fondateurs d'une société si utile et si estimable.

Cette première tenue des états Francs-Péteurs fut féconde en délibérations ; et, contre l'usage de bien des sociétés, on ne s'assembla point pour délibérer qu'on ne délibereroit rien : tout ce qui fut proposé avec attention et discernement eut son effet. Une séance si brillante remplit les cœurs de satisfaction; et par une attraction singulière, tous les frères pétèrent, recommencèrent encore, et avec tant d'éclat, qu'un grand nombre de leurs amis répandus dans les bosquets du jardin qui servoit de berceau à la société, accoururent au bruit, s'attroupèrent, et virent avec étonnement

que l'on pétoit aisément, même avec des grâces : on répétoit sans crainte le même concert; ils voulurent y participer. Le zèle s'empara d'eux ; ils vainquirent tout à coup le préjugé: et, étant instruits de ce qui s'étoit passé, ils demandèrent à être associés ; ils étoient au nombre de seize. Les frères se retirèrent un peu, prirent les voix, et en adoptèrent dix ; les six autres furent priés de permettre qu'on les éprouvât: ils avoient ri, même rougi; ils avouèrent leur faute, et consentirent que l'on différât leur initiation.

On convint qu'à la prochaine assemblée on rédigeroit des statuts et règlemens, dont on auroit combiné les rapports, envisagé les objets et prévu les conséquences.

LIVRE SECOND.

Le rendez-vous de la seconde assemblée de la société naissante étoit donné dans une prairie que l'Orne arrose, et peu distante de la ville ; tous les frères s'y trouvèrent avec un zèle proportionné à la grandeur de l'objet qui les y attiroit : point d'affaires domestiques, point de plaisir même qui pût en retenir un seul : l'aurore n'avoit trouvé aucun d'eux dans les bras du sommeil ; ils l'avoient tous devancée; les six prosélytes même qui n'avoient pû être admis dans la première assemblée, s'étoient rendus les premières : ils se tinrent toutefois assez éloignés pour ne pouvoir entendre, mais assez proches pour être aperçus des frères.

On ne peut exprimer la joie qui s'empara de tous les cœurs lorsque les frères se virent réunis ; ils en donnèrent les marques les plus sensibles. Sincères embrassemens, propos agréables qui ne tenoient point du compliment ni de l'adulation, questions obligeantes et réponses aimables, tout fut de la partie ; mille pets partirent à la fois et se firent entendre au loin : les prosélites prirent la liberté d'y répondre ; les frères pétèrent encore,

tantôt en duo et tantôt en solo. Enfin le Directeur arrêta cette aimable confusion, et dit : « Mes frères, nous sommes ici assemblés pour donner des règlemens à notre société ; aucun corps politique n'a pû se soutenir ni ne pourra exister sans loix : les conventions que nous allons établir et adopter doivent nous lier pour toujours ; si nous les suivons exactement, après les avoir reçues, elles feront notre sûreté et notre bonheur. Voici le codicille qui les renferme ; je vais disserter en conséquence : pardonnez-moi aujourd'hui le décousu du discours : les transitions ménagées sont impossibles dans cette circonstance.

« Lorsque notre société sera connue et goûtée, il n'y aura point de grande ville qui ne désire posséder et voir s'établir une case dans son sein. On peut le prévoir sans témérité : l'avantage qui en résultera est trop considérable pour le public ; mais il ne pourra y avoir absolument qu'une case d'établie en chaque ville, excepté dans celle-ci, où il y en aura trois, l'une au centre, et les deux autres répondant à l'orient et à l'occident ; celle du centre sera toujours supérieure à toutes les autres en général : chaque case ne pourra être composée que de trente sujets exclusivement. Les choses rares obtiennent toujours la vénération et la conservent ; presque tous les établissemens qui se sont trop multipliés en s'éloignant de leur source ont dégénéré. Trente hommes dans chaque cité suffisent pour ramener à la liberté des concitoyens de bonne foi.

« Si l'on en admet un grand nombre dans le lieu où la société a pris naissance, c'est qu'il faut avoir du renfort toujours prêt, et il doit être au centre.

« La première case sera gouvernée par le Directeur général, dont le grade sera à vie et perpétuel dans sa personne ; les chefs des autres cases seront amovibles par trois ans.

« L'espèce de gouvernement monarchique convient mieux que toute autre à un ordre qui a l'esprit de conquête : un chef que l'on remplace après quelques années a presque toujours le déplaisir de voir ses plans réformés ou détruits ; chacun est jaloux d'y mettre du sien, et rarement est-on content de ce que les autres ont fait auparavant.

« Il ne convient pas que les chefs particuliers soient perpétuels ; leur autorité balanceroit celle du Directeur général.

« Chaque case sera composée d'un Directeur, d'un Vice-gérant ou Directeur en second, d'un Orateur, d'un Foudroyant, d'un Introducteur et d'un Trésorier : tous les officiers composeront le conseil, et y appelleront les cinq derniers officiers sortans de charge, avec les plus anciens des frères ; de sorte qu'ils se trouveront toujours douze assemblés. Lorsqu'il sera question de délibérer sans ce nombre, il sera défendu de faire la plus petite opération, sous peine de toute nullité et de semonce publique.

« Les grandes assemblées terminent difficile-

ment les affaires : dès qu'on a remis librement à un certain nombre les droits du gouvernement, on doit s'y soumettre.

« Tous les deux mois, on tiendra la case ordinaire ; tous les huit jours, le conseil ; et le 15 mars, lorsque les vents impétueux sont censés faire le plus de fracas, sera l'assemblée générale : c'est là que les officiers de chaque case feront l'extrait des délibérations du conseil, et que les trésoriers rendront leurs comptes : les réflexions et observations seront proposées par écrit et signées de leur auteur.

« Les Francs-Péteurs auront d'abord des correspondances dans toutes les villes du royaume, et par la suite dans les pays étrangers ; et le nombre en sera proportionné à la grandeur des villes, à la quantité des habitans, et à leur caractère.

« L'objet de la société des Francs-Péteurs est de détruire le préjugé qui s'oppose à la sortie libre du pet. Partout où il y aura des hommes, le préjugé aura des autels : il faut donc que les Francs-Péteurs travaillent à le détruire, non-seulement dans le lieu qui a vû naître la société, mais encore dans tous les pays où ils pourront pénétrer : le zèle n'a point de bornes ; il faut que les Francs-Péteurs se donnent des associés qui deviendront leurs frères par la suite.

« Les villes, même les quartiers de certaines villes, auront plus ou moins besoin d'ouvriers, en raison égale de leur attachement au préjugé.

« Les fondateurs de la société se disperseront

en différentes villes du royaume pour en connoître le génie, pour se lier d'amitié avec ceux qu'ils trouveront plus disposés à sortir d'esclavage, et pour en faire des correspondans. Rien de plus à propos que de former, avant toute opération, des interprètes et introducteurs, même des aides de camp, s'il est possible, parmi les naturels du pays que l'on veut conquérir.

« Il y aura dans chaque ville un Chef de correspondance, auquel tous autres associés rendront compte de leurs opérations et de leurs progrès, dont il tiendra journal et qu'il fera parvenir toutes les semaines à l'un des premiers officiers, ou au Directeur général.

« Les grands corps ne se soutiennent que par un coup d'œil juste de la part du chef sur les membres : si ce coup d'œil n'étoit point interrompu, il seroit infaillible ; mais il faut se contenter de l'actuelle possibilité. »

Ici le Vice-gérant prit la liberté d'interrompre le Directeur, et emporté par son zèle, lui demanda quels seroient les règlemens pour l'établissement des cases étrangères lors de leur création ? « Ce seroit peut-être ici le lieu (ajouta-t-il) de nous prescrire les loix et de statuer sur les cérémonies que l'on employera en pareil cas ; je prévois que les statuts généraux seront toujours les mêmes pour toutes les cases ; mais du moins faudra-t-il employer des formalités singulières, députer des hommes chargés d'ordres secrets et revêtus de pouvoirs ; peut-être seroit-il à propos de faire un arrangement en conséquence.

« Les conducteurs subalternes sont communément des hommes à observations, et assez peu méthodiques dans la façon de les énoncer ; mais ils sont nécessaires, et les sociétés dont ils sont membres n'en tirent pas un médiocre parti. »

Le Directeur général répondit : « Mon frère, dès que vous convenez que les statuts généraux serviront à toutes les cases, il est inutile de prévoir des circonstances éloignées et des besoins qui ne subsistent point encore ; d'ailleurs vous savez que nos statuts deviendront publics, et qu'ils seront sous les yeux de tout le monde. Est-il prudent d'annoncer (et ne le faisons-nous peut-être déjà que trop) le désir que nous avons de nous étendre? N'avons-nous pas déjà assez de préjugés contre nous? Lorsque les hommes voudront être libres, ils nous appelleront; nous nous rendrons à leurs vœux, mais sans affectation ; nous les soumettrons, mais sans empressement, et nous n'aurons point contre nous le faste odieux de la conquête. J'approuve cependant votre zèle, et je vous prie de me permettre de continuer. » Le Vice-gérant se tut, et le Directeur continua ainsi :

« Les noms des correspondans seront écrits sur un tableau magnifiquement décoré, et placé dans la grande case : on les lira à chaque assemblée avec l'éloge en apostille que mériteront les frères étrangers pour leurs victoires remportées.

« Dès qu'il s'agit de conquêtes, la belle gloire devient le grand mobile, et porte sa récompense.

« Chaque correspondant écrira en particulier ses

notes, observations, succès ou échecs fort laconiquement sur un petit carré de papier, scellé à sa façon, qu'il remettra au Chef de la correspondance, pour l'envoyer, sous une commune enveloppe, au Directeur général.

« Cet article paroît minutieux, mais les plus petits ressorts entrent dans le jeu des plus grandes machines ; d'ailleurs cette précaution économique n'est point déplacée chez les Francs-Péteurs ; ils ne sont point assurés d'obtenir sitôt la franchise des ports de lettres.

« Un correspondant sera chargé, sous le secret le plus inviolable, de rendre compte à la case du plus ou du moins d'activité de son confrère. Le chef, qui sera observé également par celui qui le suivra, fera chaque semaine un extrait abrégé, mais lumineux, des actions de ses confrères, et le tout avec ordre et prudence.

« Les supérieurs ne peuvent juger et conduire, si on ne leur rapproche pas ce qui se passe dans l'éloignement ; un peu de politique dans les chefs est nécessaire, et les membres, quoique avec répugnance, doivent se prêter, pour le bien commun, à ces sortes d'opérations.

« Les fonds pécuniaires des cases se formeront des contributions annuelles de chaque frère, et s'augmenteront par la générosité des libraires qui imprimeront le recueil de leurs discours et ouvrages, dans le même format que celui de quelques académies de province, sur-tout des plus anciennes.

« On n'affectera point de mystère dans la société des Francs-Péteurs ; on rendra publics ses statuts, règlemens et usages ; on travaillera à mettre au grand jour toutes les productions des frères ; les seuls ressorts du gouvernement de ce grand corps politique seront ignorés ; la manutention intérieure n'en sera point développée ; il importe peu au public qu'il se persuade, quoique dans le fond ce soit peut-être le principal de la chose. Voilà ce qu'il faut cacher absolument.

« On s'assemblera tous les deux mois à huit heures du matin en été, et à dix en hiver, pour tenir la case. On fera un dîner honnête, mais frugal ; on passera le jour ensemble, mais on ne soupera point en case ; il n'y aura point de frères du second ordre ; les derniers reçus seront obligés de se prêter aux besoins de la Société pendant le repas, dès que les traiteurs auront mis les plats sur la table.

« Le repas est un des liens le plus charmant ; mais les soupers entre hommes sont rarement sans débauche ; il y faut de la liberté ; les domestiques l'altèrent presque toujours. Les frères du second ordre ont fait souvent des ravages par leurs prétentions et leur indépendance, dans les corps où il est d'usage d'en recevoir.

« On ne prendra point d'argent pour la réception d'un Franc-Péteur ; on devroit payer les hommes qui ont assez de courage pour devenir libres et pour s'engager par état à procurer la liberté aux autres : on doit être bien éloigné d'exiger une somme de quelque prosélyte que ce soit.

« On ne recevra point de sujets qu'ils n'ayent atteint vingt-quatre ans, et à soixante ils ne pourront plus entrer dans la société des Francs-Péteurs. Il faut un âge raisonnable pour traiter des matières sérieuses, et ceux qui commencent à vieillir ne peuvent répondre de leurs opérations.

« On exige de tout récipiendaire une disposition marquée pour l'éloquence, tout au moins de l'élocution, et indispensablement la connoissance de sa langue.

« Tout Franc-Péteur doit agir et parler, essayer de persuader, ensuite de convaincre ; il est de droit orateur ; aussi celui qui doit haranguer publiquement dans la case est-il nommé Grand Orateur, parce qu'il est censé avoir des talens applaudis, et d'autant mieux connus de ses frères, qu'ils les possèdent eux-mêmes, quoique en degré différent. Il faut détromper les hommes, faire valoir le pet, et augmenter de jour en jour ses triomphes ; il faut, pour y réussir, de l'ardeur et des talens.

« On veut encore que tout récipiendaire ait un état au moins honnête, de l'aisance dans sa fortune, et une sorte de crédit dans le public.

« Un Franc-Péteur de bas aloi ne feroit aucun fruit aujourd'hui ; s'il étoit indigent, on le traiteroit d'escroc.

« L'ardeur de conquérir iroit de pair d'abord avec la soif des richesses, et ce second sentiment l'emporteroit bientôt.

« Un sujet proposé ne sera point admis qu'il

n'ait pour lui au moins les deux tiers des suffrages et des voix.

« On l'éprouvera pendant un an entier, et après l'année d'épreuve on le recevra avec les formalités et cérémonies dont on conviendra.

« Les Francs-Péteurs n'auront ni signes ni marques de leur confraternité; en case assemblée et régulière seulement, ils porteront un ruban blanc au col, au bout duquel pendra la figure en or de Zéphyre couronné de toutes sortes de fleurs, avec cette devise : A la liberté.

« Les distinctions extérieures en habits et en parures dans le public occasionnent des risées entre les différens corps qui les ont adoptées : on a trop souvent employé un tems précieux à justifier la bizarrerie des ajustemens, lorsqu'on auroit dû penser à être utile aux autres et à soi-même. Tous ceux qui n'ont point donné dans ce travers ont bien mieux réussi ; mais dans l'intérieur des exercices particuliers et propres à chaque société, un appareil figuratif frappe, intéresse, et très-souvent fait naître la décence, comme naturellement et sans effort. »

Le Directeur ayant fini l'exposé et l'analyse des statuts, demanda l'avis de tous les frères; il leur fit promettre une soumission sans réserve à ces mêmes statuts, qu'ils agréèrent et acceptèrent sur-le-champ. Ils firent un signe éclatant d'acquiescement, suivi d'une promesse qui avoit la force de serment entr'eux, et scellèrent le tout d'une décharge brusque et bruyante de pets des plus sonores.

Le Frère Orateur annonça qu'il parleroit dans la prochaine assemblée de l'espèce des épreuves par où il croyoit que devoient passer les candidats Francs-Péteurs, et qu'il soumettroit ses projets et ses réflexions à la société, afin qu'elle les admît ou les réformât.

Le Vice-gérant et le Trésorier proposèrent de faire un plan figuré de l'édifice où devoit être la case principale, de ses dimensions, décorations et ornemens; de porter ce plan chez un chacun des frères; d'agir promptement dès qu'il seroit généralement approuvé, sans même attendre une autre assemblée; de n'en faire aucune mention jusqu'à ce que tout fût exécuté, afin de procurer aux frères le plaisir de la surprise et de la nouveauté. Cette invention parut agréable; elle fut applaudie généralement, et on nomma deux autres frères pour aider et seconder les deux entrepreneurs.

Le Directeur décida qu'il falloit différer l'assemblée jusques à trois mois, afin que l'édifice fût au moins ébauché. Il fit approcher les six prosélytes qui s'étoient toujours tenus à l'écart; il les loua de leur zèle, les encouragea à péter souvent et librement dans leur domestique, en public, et surtout devant les hommes les plus entichés du préjugé contraire aux Francs-Péteurs; il leur promit, au nom de la Société, que s'ils produisoient des preuves de leur zèle et de leur fermeté, on les admettroit à la prochaine séance comme spectateurs, et que leur totale initiation ne seroit ensuite différée que jusqu'à un terme peu reculé. Les candidats mar-

quèrent leur joie et leur reconnoissance à toute la société, et cette seconde assemblée fut heureusement terminée.

LIVRE TROISIÈME.

—

La terre avoit déjà donné ses fruits, les arbres commençoient à laisser échapper leurs premières feuilles, le dieu du jour n'étoit plus si diligent à nous éclairer, et s'empressoit bien plus vite de ranimer une autre hémisphère, lorsque les frères se trouvèrent réunis dans les bosquets du jardin qui avoit vû naître leur société; tous y apportèrent du zèle, tous y montrèrent de la joie ; les prosélytes qui, pour la première fois, participoient aux opérations de la compagnie, qui pouvoient être témoins de l'ordre et de l'harmonie qui y régnoient, exprimoient, chacun à leur façon, leur reconnoissance et le plaisir qu'ils goûtoient.

Le Directeur seul portoit dans les yeux la langueur et la tristesse ; on en fut allarmé, on se demanda d'abord d'où pouvoit venir ce changement ; les frères se réunirent ensuite, et environnèrent leur chef pour lui marquer leur inquiétude.

« Je suis sensible à votre attention (leur répondit-il obligeamment), et je suis fâché en même tems que vous vous soyez apperçus de ce contretems ; je voulois vous le dissimuler ; mes yeux m'ont mal servi ; mais permettez-moi de ne point

m'ouvrir avec vous pour ce moment : ce n'est pas défaut de confiance, c'est par des raisons que vous approuverez. »

Pour dissiper un peu le Directeur, les frères Vice-gérant, Trésorier et autres entrepreneurs de l'édifice de la case voulurent rendre compte de leurs opérations à la société ; ils annoncèrent que l'ouvrage étoit si avancé, qu'il seroit prêt et perfectionné avant le tems fixé pour la tenue de la grande case ; comme ils aperçurent que cette nouvelle sembloit égayer le Directeur, ils furent tentés de révoquer la convention qu'ils avoient faite eux-mêmes; ils voulurent décrire le local de la case avec ses agrémens ; le Directeur les arrêta, les remercia avec beaucoup d'affection, et leur ordonna de ne point parler de leurs ouvrages, et de ne les point laisser visiter même par les frères jusqu'à ce qu'ils fussent conduits à leur perfection ; il pria ensuite l'Orateur d'entretenir la Société sur l'espèce, la forme et la durée des épreuves par où passeroient dans la suite les candidats Francs-Péteurs.

Après un court préambule et quelques propos obligeans, le Grand Orateur péta à plusieurs reprises, tous les frères lui répondirent exactement, et il entra en matière.

« Les épreuves des récipiendaires doivent être proportionnées à la grandeur et à l'élévation de l'objet que se proposent les sociétés dans lesquelles ils veulent entrer, au caractère et à l'état des hommes auxquels ils s'associent.

« Les Francs-Péteurs se proposent de vaincre un préjugé, il faut par conséquent du courage et même de l'héroïsme. Les premières attaques ne seront pas suivies de la victoire; il faut de la constance ; ainsi tout Franc-Péteur prosélyte doit être connu et examiné pendant quelque tems sur cette dernière disposition. Un esclave qui veut rompre ses chaînes, qui a pété plusieurs fois en public sans rougir, sent déjà qu'il appartient au corps des Francs-Péteurs ; il fera bientôt des tentatives, et il postulera.

« L'esclave (c'est ainsi qu'on doit nommer tout ce qui n'est point Franc-Péteur) fera connoissance avec le frère introducteur, saisira le moment de le trouver, et en entrant dans son appartement, il s'annoncera par trois pets ; l'Introducteur y répondra par trois autres, s'il le veut, ou s'en dispensera parce qu'il a fait ses preuves : il conversera ensuite, et il applaudira au zèle de l'esclave ; il lui exposera les conditions requises et les formes des épreuves, il lui dira, avec le plus de gravité qu'il sera possible, qu'on exige de tout esclave qui veut rompre ses fers un an révolu d'examen et d'expérience, et qu'on divise cette année en quatre parties ; la première contient les tentatives et les exercices du pet dans le particulier et dans le domestique ; la seconde, les opérations publiques faites dans tous les lieux (toutefois décens), sans contrainte et sans explication de sa conduite ; le troisième, dans les maisons où la bonne compagnie se rassemble devant laquelle on justifiera avec

véhémence la liberté que l'on aura prise ; la quatrième enfin devant trois prudes, trois dévotes de profession et trois bourgeoises de qualité, que l'on essayera de réduire au point de ne pouvoir plus objecter contre les démonstrations en faveur du pet.

« Le prosélyte se convaincra dans l'intérieur de son cabinet de l'utilité et des agrémens du pet ; pendant les trois premiers mois, il pétera librement et souvent devant ses parens, ses amis et ses convives de quelque espèce qu'ils puissent être; on ne demandera point d'attestations sur les particularités : des frères constitués pour nous en instruire pénétreront dans les maisons, et ne manqueront point de nous en rendre un compte exact.

« C'est pendant ce tems-là que tout prosélyte doit s'entretenir avec les orateurs pour prendre chez eux des moyens de persuasion ; dans les élèves du premier ordre, on exigera une connaissance sûre de Démosthène, de Quintilien et de Cicéron ; dans le second rang on tolérera des imitations de l'éloquence du dernier siècle; mais on refusera quiconque n'a lu que les oraisons, discours et brochures du siècle présent, on ne fera pas grace à un duc et pair ; ce n'est pas que de nos jours il n'ait paru des ouvrages très-ingénieux, nous voyons encore des discours éloquens qui ont le droit de nous plaire ; mais ils ont été faits sur les grands modèles qu'on cite toujours avec vénération, et rarement peuvent-ils en servir eux-mêmes.

« Le second quartier d'épreuve qui suppose un

exercice public mettra en évidence la fermeté plutôt que l'éloquence de l'aspirant ; il ne sera point question de persuader, mais seulement de se montrer courageux ; en marchant on fera des pets, on leur donnera liberté dans les places publiques, dans les cafés où les beaux esprits assemblés jugent en dernier ressort du mérite des hommes et de la valeur de leurs ouvrages. Il ne faudra ici pour caution que la voix publique qui ne sera point équivoque ; la case sera instruite des progrès du sujet parvenu à la seconde épreuve. On ne pourra également lui en imposer sur les succès de la troisième, c'est-à-dire, dès qu'on opérera en bonne compagnie ; les Francs-Péteurs la connoissent et la composent ; ils doivent tous être riches ou aisés, ils seront tous en état de juger des travaux, ou d'être informés par des amis qui leur en rendront un bon compte ; cette troisième épreuve devient de plus en plus délicate, il y a des plaisanteries à essuyer, des ris, des éclats à laisser adroitement passer, et une apologie à établir ; il faut que cette apologie vienne sans affectation, mais qu'elle soit amenée poliment et qu'elle soit véhémente ; on ne veut point de ces petites phrases saillantes, point de ce style maniéré, parce que tout Franc-Péteur doit être Orateur, il ne feroit aucune impression sur des hommes habitués à dire et à entendre de jolies choses dont ils ne font eux-mêmes qu'un médiocre cas, qui ne se persuadent ni ne s'intéressent réciproquement par la marche ordinaire de leurs moyens et de leurs preuves : seroient-ils

touchés si l'on n'employoit que leur méthode lorsqu'on essaye de détruire les erreurs qu'ils ont adoptées, le défenseur du pet seroit-il entendu? Le laisseroit-on parler, si sur un ton de pointes, de jeux de mots et de petites antithèses, il vouloit en prouver les avantages? Mille épigrammes partiroient à la fois, et mettroient à chaque instant le raisonneur en défaut.

« Un orateur doit se faire entendre, parler clairement, on en convient, mais non pas dans le langage que l'on nomme agréable dans le monde, ni dans celui des hommes qui ont vécu, s'il faut persuader et souvent convaincre, les propos de la bonne compagnie ne suffisent point, la manière de les enchâsser y est encore plus étrangère, on en peut juger par les effets que produisent aujourd'hui les parleurs publics, ou déclamateurs en tous les genres.

« On suppose qu'un candidat Franc-Péteur ait pété librement cinq à six fois, qu'il ait essuyé beaucoup de plaisanteries, et qu'il essaye (comme il le doit) de justifier sa conduite; on suppose qu'il s'exprime ainsi : « Quoi, le plus léger et le plus aimable des zéphirs vous alarme! Vous tenez encore au préjugé, vous condamnez le pet, qui n'a d'autre défaut que celui d'avoir été mal connu, d'autre tache que son injuste captivité, d'autre conséquence que celle d'intriguer sans déplaire! Revenez d'une erreur qui blesse la raison, de mes critiques vous serez bientôt les partisans de mon système; spectacle plaisant aujourd'hui pour vous, je de-

viendrai demain spectateur satisfait de votre heureuse indépendance. »

« Quel est l'auditeur, pour peu qu'il ait l'usage du monde, qui ne soit touché d'une pareille apostrophe, et qui ne soit converti sur l'article du pet? Ne peut-il pas sans présomption se promettre d'en imaginer autant et de l'exprimer aussi-bien? Les grandes vérités ont des droits incontestables sur les cœurs, mais elles ont un langage qui leur est propre, et les moyens triomphans qui les font valoir ne sont pas si généralement connus; qu'on les cherche et qu'on les employe, ces moyens, l'homme du monde et l'esprit fort en tout genre seront tirés de leur sphère, forcés, malgré leur légèreté, insensiblement intéressés, persuadés sans l'avoir prévu et bientôt entraînés sans qu'ils regrettent même l'opinion chérie qu'on leur enlève.

« La quatrième épreuve sera sans doute la plus rigoureuse; le premier mois de ce dernier quartier se passera chez trois prudes différentes; si le prosélyte n'en connoît point particulièrement, il sera obligé de se ménager des entrées et de faire des liaisons dans ce genre; il pétera librement et de sang-froid, on murmurera, on éclatera, et tout cela est nécessaire; le public sera imbu de complaintes répétées, et la case sera instruite de ce qu'elle a intérêt de savoir; même chose se passera vis-à-vis de trois prétendues dévotes, femmes à grimaces; il faudra converser, raisonner, après leur avoir donné de l'humeur par une brusque décharge de pets; on ne sera point obligé de persua-

der, ni de changer ces sortes d'esprits, la conquête ne feroit point d'honneur; s'ils paroissoient rendus, ce seroit de mauvaise foi. Enfin les bourgeoises de qualité dont le récipiendaire aura mortifié l'amour-propre en pétant souvent et hardiment devant elles, mettront le dernier sceau à l'épreuve, et rendront l'esclave aux yeux de la société digne d'être délivré de ses chaînes; plus il y aura de murmures, plus les femmes importantes feront de démarches auprès des commandans de places et châteaux, et ensuite chez les officiers de police, pour solliciter la vengeance d'un pareil attentat commis en leur personne, plus la conduite du nouveau Franc-Péteur paroîtra régulière et digne de la société; c'est par le plus grand éclat que seront les femmes dans leur courroux qu'elle jugera des talens du sujet et qu'elle hâtera son initiation.

« On assemblera ensuite la case, les commissaires rapporteront tous les événemens de chaque épreuve, on les vérifiera; et s'ils forment un tout, on ira au scrutin; le nombre des voix nécessaires étant complet, on procédera, peu de jours après, à la réception.

« Le dernier admis des Francs-Péteurs ira chez tous les frères pour les engager à se trouver à l'assemblée indiquée à tel jour, afin de rendre libre tel esclave qu'on nommera. »

L'Orateur finissoit à peine, que deux des prosélytes se levèrent sans avoir reçu l'ordre; l'un préluda par un long et ennuyeux compliment, accompagnant chaque mot d'une révérence, et finit par

assurer qu'avec tout le respect qu'il devoit à la compagnie, il ne passeroit point par des épreuves si longues et si pénibles; que sa santé, sa situation et ses affaires ne le lui permettoient pas; l'autre, d'un ton décidé, dit qu'il comptoit être exempt des épreuves, parce qu'il s'étoit toujours regardé à peu près comme l'un des fondateurs; qu'il avoit déjà travaillé utilement pour la société, et qu'il promettoit employer toutes ses forces et ses talens à son aggrandissement et à sa gloire. Les autres candidats ne sortirent point de leur place, se turent et ne s'unirent point à ces deux premiers. Le Directeur, sans leur répondre, ordonna sur-le-champ un scrutin et un conseil particulier, et tous les frères passèrent dans un bosquet voisin. Après une mûre délibération, les frères rentrèrent, précédés de leur chef qui s'énonça en ces termes : « Vos inquiétudes sur les épreuves étoient déplacées, elles deviennent totalement inutiles, on n'en exige plus de vous, et la société déclare que vous ne serez jamais admis à l'initiation. Pour vous, nos chers candidats, dont le zèle et la docilité nous sont connus, vous serez admis en case et initiés dès la première assemblée; nous n'avons jamais eu l'intention de prolonger vos épreuves, celles que nous exigerons par la suite ne sont pas pour vous. » Cette décision fut applaudie et suivie d'une multitude innombrable de pets dont le fracas réjouit les frères, et couvrit de confusion les deux seuls coupables, qui se retirèrent, l'un en faisant une profonde révérence, et l'autre en murmurant.

Dès qu'ils furent sortis, le Directeur reprit la parole, et dit : « Mes frères, l'événement vous explique le sujet de la douleur dont j'ai paru pénétré ; la conduite de ces deux sujets l'avait fait naître, j'en étois instruit ; ils viennent de se démasquer eux-mêmes ; le premier est un fade adulateur qui complimente et qui loue sans cesse, afin qu'on lui rende la pareille ; il est toujours occupé de prétendues bienséances, de visites, de cérémonial et d'une fausse politesse ; il sacrifie tout à ces ridicules objets ; il nous a manqué cent fois et à ses devoirs de Franc-Péteur ; il n'a jamais eu la force de nous défendre, si ce n'est par de doucereux propos; il a même osé rire des plans que nous avons tracés avec ceux qui lui étoient supérieurs, et qui avoient la témérité d'en plaisanter. L'autre est un homme vain, plein de lui-même, occupé de ses prétendus talens, qui veut s'introduire parce qu'il se persuade être utile, et qu'il espère briller et dominer ; sa vanité forme son assurance : il a parlé souvent dans le public, et trop pour notre gloire ; ses moyens ardemment énoncés étoient sans ordre, et par conséquent sans fruit ; il ne prouvoit rien et ne concluoit point ; il avoit ennuyé et n'avoit rien établi : ajoutez à cela, mes frères, que lorsqu'il avoit disserté pour satisfaire au devoir, il s'attribuoit, en finissant, tous les succès de nos travaux ; quoiqu'encore candidat, à l'en croire, il faisoit seul toute notre gloire, et il ne manquoit jamais d'avancer que lui seul parviendroit à terrasser le préjugé, et à rendre l'univers Franc-Péteur ;

il a indisposé les esclaves mêmes par son orgueil, et s'est rendu indigne de nous. Votre zèle, vos talents me consolent, mes frères, de cet échec ; au reste, ces hommes n'étoient point à nous, ils ne pouvoient nous appartenir; cet exemple nous instruira, et vous surtout, mes chers candidats, que la vanité, soit qu'elle soit masquée sous l'appareil des égards, de la politesse et de la complaisance, soit qu'elle s'annonce par un caractère officieux à contretems, par un empressement de servir, est également nuisible à toutes les sociétés.

« Nous touchons à ces jours que l'hiver abrége et obscurcit, passons-les dans l'exercice continuel de notre art admirable ; pétons dans les assemblées où chacun d'un air renfrogné semble reprocher à la nature les rigueurs qu'elle nous fait éprouver : pétons en public, pétons avec éclat jusqu'à ce que nous puissions nous rassembler dans le lieu consacré à nos illustres exercices. »

LIVRE QUATRIÈME.

—

La saison rigoureuse avoit son cours, les frères se virent fréquemment, se communiquèrent leurs idées, travaillèrent toujours à la gloire de la Société, ne laissèrent passer aucune occasion de manifester leur zèle, et pétèrent avec une distinction singulière. Plus l'instant approchoit où ils devoient se réunir dans un lieu spécialement destiné à leurs travaux, et plus ils marquoient d'ardeur, d'attachement à leurs devoirs, et de courage contre les ennemis de la Société. Le tems arriva enfin où Éole déchaîne ses sujets pour allarmer les humains; le zéphire ne jouissoit point de ses droits, si ce n'est parmi les membres de la Société, et c'étoit précisément l'instant où les frères comptoient augmenter sa gloire. Borée ayant son action snr toute la nature, Zéphire étoit captif; il est le protecteur des Francs-Péteurs : le faire agir dans l'instant où il semble être oublié, c'étoit le servir utilement ; les Aquilons frappoient les édifices les plus élevés et les plus solides, chassoient devant eux des colonnes de sable et de poussière, ébranloient les arbres que le tems a respectés, et alar-

moient les habitans du monde ; il n'y avoit plus de délai ni d'éloignement, les Francs-Péteurs volèrent au lieu si désiré, que par soumission ils n'avoient pas même entrevu ; le Vice-gérant, le Trésorier et leurs coadjuteurs les attendoient à la porte. Quelle surprise ! quelle joie ! quelle reconnoissance ! lorsqu'ils voyent que l'intelligence des entrepreneurs a passé leurs espérances !

Dans un édifice d'un extérieur ordinaire on trouve tout ce qu'il y a de plus commode et de plus agréable; une antichambre assez vaste, élégamment meublée, se présente au fond d'un vestibule bien éclairé; une première salle très grande se trouve après; sur la porte du côte de l'antichambre, il y a, en forme d'attique, un tableau qui représente un esclave d'Alger ramant à toutes forces, et courbé sous les coups de ses maîtres, avec cette inscription au-dessous en lettres bronzées : la Salle des esclaves. Sur la même porte en dedans est un autre tableau dont la seule et unique figure est le Préjugé, caractérisé sous la forme d'une vieille coquette en lunettes, assise auprès d'une bibliothèque de livres bleus, la salle est toute boisée à petits panneaux détachés, séparés par des baguettes dorées, les espaces sont garnis de tableaux.

Dans l'un on voit un courtisan chargé d'épaisses chaînes d'or, dont il oublie le poids, lorsque deux coureurs, six grands laquais et ses gens le soutiennent.

On aperçoit plus loin sous un toit de chaume, un homme enveloppé de parchemins poudreux qui

ferme la porte de sa cabanne à une belle et jeune personne, parce que le coffre fort qu'elle lui présente sent encore le goudron dont le père fut long-tems parfumé.

La figure dominante d'un autre carré est un homme vêtu d'une longue robe noire à larges plis, surmontée d'une tunique émaillée de fer doré, qui le tient si serré et si guindé, qu'il paroît marcher tout d'une pièce. Chaque maille de la tunique porte le nom de loi, d'articles de la coutume, d'ordonnance, et toute la bordure, qui est une pièce rapportée, est formée de petits lacets brillans que l'on nomme priviléges ; un gentilhomme campagnard, un riche bourgeois décemment vêtus sont un peu enfoncés dans le tableau, dont le lointain donne la vue d'une ville de province : le premier personnage étend les larges manches de sa robe, et semble écarter de dessus sa ligne les deux autres, sans les regarder.

On voit au-dessous, dans un tableau séparé, un homme d'une sombre figure, vêtu simplement, portant un grand chapeau, au milieu d'une des places de Paris, qui présente d'une main les plans du parc de Saint James et d'un potager ordinaire de Londres, et qui laisse tomber de l'autre main les plans de Versailles et des Thuileries ; il porte sur sa poitrine les œuvres de Shakespeare, et foule aux pieds les tragédies de Corneille et de Racine. Les chaînes dont cet homme est couvert sont de fer, mais finement travaillées, sur chaque anneau on lit, quoique avec peine,

le mot de patrie; ces chaînes le couvrent de la tête aux pieds.

Un autre panneau, séparé de celui-ci par une très-légère baguette, porte pour seule figure un agréable François tout occupé à traduire avec enthousiasme les ouvrages anglois, même jusqu'aux papiers publics.

On voit plusieurs autres histoires d'esclaves sous différentes robes et en différens états, qui remplissent des deux côtés toute l'étendue de cette salle; au fond est une grande porte, et de chaque côté deux tableaux, très corrects pour le dessin et le coloris, qui représentent deux esclaves en regard, s'efforçant de briser leurs chaînes et de pénétrer dans l'appartement intérieur.

Quel transport! quel enthousiasme dans tous les frères, lorsqu'ils virent ouvrir cette seconde salle qui précède immédiatement la case, et qu'ils purent applaudir aux ornemens qui l'embellissent: ce sont des tableaux sur les deux portes qui se répondent également, d'un dessin, d'un goût, d'une carnation et d'un coloris admirables; c'est le tableau du Directeur peint en pastel par un des premiers élèves de la Tour, embelli d'une riche bordure, placé sur une cheminée ornée de glaces, de dorures, de festons et d'emblèmes; c'est une tapisserie caractéristique aussi solide que brillante, dont toutes les parties se lient et font un tout admirable. Dans l'un de ces tableaux en grand, on voit la Liberté peinte avec ses attributs; elle est vêtue de blanc, elle tient d'une main un sceptre, de l'au-

tre le prisme de Newton et le compas de Descartes rassemblés; près d'elle est un joug rompu ; l'autre tableau, placé vis-à-vis sur la porte de la case, représente, Zéphire couronné de fleurs ; un groupe d'hommes libres à côté de lui figure la société naissante et rassemblée qui lui rend hommage ; tout l'historique de la tapisserie est une suite de cette première idée ; là c'est Zéphire qui caresse Flore ; ici c'est l'influence de Zéphire sur nos jardins, nos bois, nos plaines ; là il calme les ardeurs du soleil ; ici, par sa douce haleine, il rafraîchit le sang et les humeurs des mortels : dans une pièce de plus grande étendue, Zéphire agite les tendres branches d'un tilleul et d'un jeune ormeau, il excite des hommes qu'on nomme littérateurs à se reposer sous les arbres et à rêver agréablement ; il remue doucement leurs esprits, il dilate l'air qu'ils respirent ; la détente des ressorts se fait plus facilement, les idées s'arrangent, il en résulte un petit tout harmonique, auquel on donne un titre plus ou moins imposant : l'auteur se croit bonnement imposant ; l'auteur se croit bonnement inspiré par Apollon, le folâtre Zéphire s'applaudit de l'illusion qu'il vient de former, et il triomphe de sa supercherie.

Dans un autre endroit, il se charge de ces petites brochures qui ont tant de rapport dans leur essence avec lui ; il les montre d'abord avec éclat, il les porte assez haut, il les meut en tourbillon, et il les laisse tomber aussitôt pour jouer avec d'autres feuilles plus nouvelles, qui auront le même sort.

Un spectacle imprévu et agréable déroute quelquefois l'imagination, et la fixe même longtems ; les frères donnèrent toute l'attention à ces ornemens bien entendus, mais ils ne perdirent point de vue la case vers laquelle leurs vœux se portoient si rapidement ; ils engagèrent le Directeur à les y introduire promptement ; le chef s'y prêta, se fit apporter la clef, et accompagné des officiers, surtout de ceux qui avoient si heureusement exécuté le projet de la Société, il ouvrit la porte de la case, fit passer tous les frères devant lui, entra lui-même, donna ordre aux quatre prosélytes de se tenir dans la salle des esclaves, et ferma la porte bien exactement.

Il n'est plus question ici d'ameublemens magnifiques, de peintures, de décorations ; la belle simplicité, les choses utiles aux exercices de la Société, une configuration et une distribution locale qui conviennent, voilà tout ce qu'on doit attendre ; c'est un édifice ovale, voûté, assez vaste pour contenir soixante personnes placées sur deux lignes dans les cas extraordinaires, au milieu desquelles il reste un espace assez considérable pour éviter la confusion. Le parquet est d'un bois dur, sec et bien joint ; trois ouvertures en entonnoir donnent du jour hors le tems de l'assemblée, s'il en est besoin, et se ferment lorsque la case est remplie. Douze grosses bougies, divisées dans tout l'espace en parties égales, l'éclairent suffisamment.

Il y a soixante fauteuils, tous uniformes, dont le siége est travaillé à jour, sous lequel est appli-

qué un excellent timbre dans toute l'étendue, qui se termine en vis ou en colimaçon.

Ceci est pour la reproduction du son, pour ordonner et modifier les vibrations que les pets forment dans leurs échappemens ; les timbres, qui ne peuvent être tous uniformes, sont arrangés selon la dégradation de tons musicaux, et ils sont distribués conformément aux talens de chaque Franc-Péteur. — Comme tous les hommes ne chantent point du même ton, ils ne peuvent aussi former un son uniforme en pétant ; la Société des Francs-Péteurs pourra parvenir un jour à faire un concert, peut-être à joindre des paroles ; la musique italienne aura chez eux à coup sûr la préférence; par ses sons bruyans et peu mariés ensemble, elle conviendra mieux que toute autre : d'ailleurs, la musique italienne saisit souvent dans la nature des objets plus analogues avec ceux des Francs-Péteurs, tels que le mouvement d'une marmite pleine d'oignons et de châtaignes ; il ne sera point question de peindre les grandes passions, ni les sentimens élevés; on imagine que les anti-François, en fait de musique, seront au moins correspondans de l'ordre des Francs-Péteurs.

Le siége du Directeur n'est point distingué des autres par le plus de propreté ou d'élévation, parce que le chef n'est que le premier entre ses égaux.

Une grande table est placée devant le Trésorier, sur laquelle on met les registres, les statuts, les livres de correspondans et les cordons de l'ordre,

qu'un chacun va prendre et recevoir, en entrant, de la main du Directeur.

On donna quelques instans aux frères, afin d'examiner l'intérieur de la case ; ensuite le Directeur prit sa place au fond de l'ovale, le Vice-gérant à sa droite, l'Orateur à sa gauche, le Trésorier à l'extrémité de la ligne droite, et les autres officiers de suite après l'Orateur : tous les frères se placèrent indifféremment, le Directeur donna l'exemple, péta brusquement, et tous les frères l'imitèrent; on n'imagine point l'effet que produisirent les timbres artistement placés : mais le fracas fut si considérable, que les prosélytes, quoique éloignés, en furent saisis de frayeur, d'autant mieux que l'opération fut répétée jusqu'à trois fois. Le Directeur dit ensuite : « Mes frères, nous sommes enfin « parvenus au terme commun de nos désirs, nous « goûtons le bonheur d'être unis en société, et nous « jouissons des effets des talens, du génie et du « goût des entrepreneurs de ce charmant édifice. « Je ne vous engagerai point à la constance, et je « n'essayerai point de ranimer votre zèle; je croi- « rois vous faire injure; je solliciterois ici l'Orateur « de nous communiquer le discours qu'il nous des- « tine, qui doit nécessairement servir de préam- « bule à nos exercices, surtout dans cette pre- « mière séance; mais le tems nous presse : quatre « prosélytes qui nous sont chers attendent avec « empressement que nous les admettions; n'êtes- « vous point d'avis que le frère Foudroyant pro- « cède à leur initiation, et que nous nous assem-

« blions demain, sans différer, pour célébrer avec « distinction la gloire du pet et la gloire de ses « partisans ? Cette assemblée redoublée ne peut « avoir lieu que dans cette occasion. »

On applaudit unanimement à ce projet, on péta avec une nouvelle ardeur, et le frère Foudroyant sortit de la case pour aller vers les candidats. Il se présenta vers le plus ancien d'eux, et sans lui parler, il le couvrit d'une chaîne très-lourde et très-ample ; ils étoient tous dans la salle des esclaves ; il lui rappela l'étendue des obligations qu'il alloit contracter de venger le pet opprimé, de le protéger par ses actions et par la véhémence de ses discours ; il lui fit un récit succinct des victoires des Francs-Péteurs, et un portrait de leur héroïsme; il lui demanda enfin s'il étoit en disposition de les imiter ; le récipiendaire rendit compte de ses intentions, et promit d'être un digne Franc-Péteur. Alors les portes de la seconde salle s'ouvrirent, le récipiendaire traversa ce second appartement. Le frère Introducteur, qui étoit en sentinelle à la porte de la case, lui prit la main, fit un pet des plus mâles en la lui serrant affectueusement; à ce signal on ouvrit la case ; sur le seuil de la porte on arrêta l'esclave, l'Orateur lui parla en peu de mots avec beaucoup de dignité, le Directeur lui demanda ensuite, à titre d'autorité, qu'il promît solennellement de remplir ses devoirs envers la Société, et lui ordonna de répéter mot à mot la formule suivante :

« *Tenant à grand honneur d'entrer dans la Société*

des Francs-Péteurs, je promets une constante soumission à son Directeur et une tendre amitié à tous les frères : ennemi déclaré du préjugé, je le combattrai en tous lieux en pétant librement, souvent et méthodiquement.

Cette formule étant prononcée à haute et intelligible voix, tous les frères firent une brusque décharge qui surprit de nouveau le récipiendaire, et qui ne lui parut point dans l'espèce commune. On lui ôta ses chaînes, qu'on laissa à la porte de la case en dehors, comme étant les apanages du préjugé et la dépouille d'un esclave ; le nouveau frère se présenta au Directeur en traversant toute la case; le Directeur lui donna le cordon de l'ordre, restant toujours assis, et l'embrassa; il lui fit signe d'embrasser également tous les frères. Cette cérémonie achevée, l'affranchi fut se placer à l'extrémité de la ligne gauche, adopta un fauteuil, et fut aussitôt régalé d'une décharge bruyante selon les dispositions présentes des frères. On introduisit également les autres candidats dans la même forme et le même cérémonial. Les heures s'étoient écoulées rapidement, il n'étoit pas possible de prolonger la séance, le Directeur se leva, et fut suivi de tous les frères qui trouvèrent dans la salle du Zéphire ou de la Liberté, le dîner servi avec autant de propreté que de délicatesse ; les frères se mirent à table, et se placèrent après le directeur indistinctement, le dernier admis étoit en face du Directeur. On tint table une heure, et on décida qu'on ne pourroit jamais la tenir

plus long-tems ; on péta sans compte et sans nombre, et aucun ne sourit même à ce tumulte ; tout ce qui est d'état et de profession exige de la gravité. Dès qu'on eut servi le fruit, quelques frères versificateurs eurent la liberté de lire leurs ouvrages, ceux qu'on trouva bons furent applaudis par des pets, sans y joindre aucune de ces phrases mielleuses, si connues dans certaines sociétés : lorsqu'on ne fit point chorus, lorsqu'il n'échappa que des pets isolés, ce fut une assez mauvaise aventure pour l'auteur qui toutefois ne put s'en plaindre, parce qu'il eût été puni : on décida que les discours d'éloquence ne seroient prononcés que dans la case, que les bons poëmes et odes en l'honneur du pet obtiendroient le même avantage : mais que les petits madrigaux et quatrains, les épîtres, les stances et couplets n'auroient cours qu'à table ; on convint que les Francs-Péteurs ne feroient des vers que dans l'intention de faire ensuite de meilleure prose : que si dans le grand nombre il se trouvoit quelqu'un de véritablement poëte, on l'applaudiroit, à la vérité, on l'encourageroit même, mais que le général ne se piqueroit point de poésie.

On s'amusa beaucoup, et cette séance fut terminée à la manière accoutumée, c'est-à-dire en pétant de toutes les façons, mais cependant avec beaucoup d'harmonie et de précision. Le dernier reçu des frères, amateur distingué de musique, même compositeur, n'ayant pu suivre les autres dans leurs actives opérations, avoit pu mieux

juger que tout autre de l'analogie des sons, et surtout du calibre des timbres. Il entrevit la possibilité de marier les sons, et dans une perspective éloignée il aperçut l'ensemble d'une musique pétifique ; il se flatta d'y travailler avec succès : il demanda la permission (qui lui fut aussitôt accordée) de venir seul dans la case faire des essais, dont on ne manquera point, par la suite, de rendre compte au public, ainsi que des ouvrages que pourront composer les membres de cette agréable société : ce qui pourra former un recueil annuel des plus intéressans, qui marchera bien à la suite des recueils de tant d'académies.

FIN.

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ DES FRANCS-PÉTEURS.

Nous trouvons dans les *Archives du Bibliophile*, année 1859, nº 17, une petite notice intéressante et que nous nous empressons de reproduire textuellement, concernant cette société caennaise et les écrits qu'elle a inspirés :

Comment désignerai-je cette société drôlatique, dont le nom, dans notre siècle de civilisation raffinée, ne pourrait guère être prononcé sans provoquer, contre l'indiscret qui en ferait la révélation toute crue, la plus formelle accusation d'inconvenance, et (qui sait?) d'immoralité, peut-être?

A l'exemple de Fréron, dans l'*Année littéraire* (1756, I, 344), je me réfugierai, pour ma sauvegarde, dans une *précaution oratoire* encore moins transparente que la simple périphrase, et ce sera Boursaut qui m'aidera à faire entendre le mot que je ne dois pas dire.

Tout le monde connaît cette énigme que l'auteur de la comédie du *Mercure galant* met dans la bouche de Beaugénie :

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être,
Et je n'ose faire connaître
Ni que je suis, ni d'où je sors.

Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens femelle traîtresse
De mâle que j'aurais été.

Eh bien ! c'est le mot de cette énigme qui a fourni le nom à la société dont il va être question, et il y avait toute raison pour qu'il en fût ainsi, car elle s'était donné la mission de réhabiliter et de cultiver la chose.

Un homme *grave* de notre époque, qui a voulu garder l'anonyme et qui, pour mieux dépister les fureteurs, s'est donné fictivement pour résidence *un ermitage au bord de l'Orne* (*arr. de Falaise*), a entrepris, il y a quelques années, de rappeler le souvenir de cette société d'un genre tout spécial. Dans ce but, il a publié le livret de 120 pages, dont voici l'indication :

Les Francs-P......, poëme en quatre chants, précédé d'un aperçu historique sur la société des Francs-P.. ..., fondée à Caen dans la première moitié du XVIIIe siècle, et suivi de notes historiques, philosophiques et littéraires. Caen, imp. E. Poisson, 1854. 1 vol. in-18.

Ce livre a eu un précurseur auquel a été emprunté l'*Aperçu historique* qui le précède. C'est le suivant :

Zéphir-Artillerie, ou la Société des Francs-Péteurs. M.D.CC.XLIII, in-8o de X et 34 pages.

Je m'aperçois que le mot proscrit s'est échappé de ma plume. Qu'il reste donc ! Aussi il aurait fini par prendre sa volée plus tard, car je ne puis terminer en quelques lignes, et les points ainsi que les périphrases n'auraient peut-être pas toujours suffi à la tâche. Ici, d'ailleurs, le mot est à la charge du XVIIIe siècle, qui, loin de s'en offenser, fit le meilleur accueil au livret sur le premier feuillet duquel il s'étalait sans scrupule (comme il s'étale, au reste, au frontispice du livret analogue de 1854).

Le succès de *Zéphir Artillerie* fut tel, que, l'année même de son apparition, il en fut donné une édition nouvelle, en caractères plus fins, avec quelques modifi-

cations et divers développements plus étendus, savoir :

Zéphyr-Artillerie, ou la Société des Francs-Péteurs. Seconde édition, corrigée et augmentée. M.D CC.XLIII. in-8° de XII et 36 pages.

Et ce n'était pas un engouement de quelques jours qui devait multiplier les réimpressions de l'impertinente brochure. A treize ans de là, elle était remise pour la troisième fois sous la presse, avec cet autre titre :

L'*Esclavage rompu, ou la société des Francs-Péteurs*. Pordepolis, à l'enseigne de Zéphyr-Artillerie, 1756, in-12.

Plus tard encore, nous la voyons reparaître à la suite de l'*Art de péter,* publication anonyme de Hurtaud.

Cette nouvelle brochure, inspirée, selon toute apparence, par la vogue de son aînée, avait d'abord paru seule en 1751, puis en 1775; mais, à sa troisième impression, le titre montra ces mots : *Nouvelle édition, augmentée de la Société des Francs-Péteurs* (1776. Petit in-8) (1).

Assurément le livre' des Francs... *Parleurs* n'est pas de ceux dont tout le monde, à cause de son mérite hors ligne, voudrait suivre les transformations successives ; mais les bibliophiles ne sont pas tout le monde, et la rareté des trois premières éditions, à défaut de plus puissants motifs de faveur, le recommande assez auprès d'eux pour qu'il ne soit pas indifférent d'avoir à son sujet quelques détails bibliographiques, ne fût-ce que pour fixer leur choix, si un merveilleux hasard leur fournissait, le même jour, l'occasion de rencontrer un exemplaire de chaque impression.

Donc, je dirai que la première édition se divise ainsi : 1° avertissement; 2° à Mme la marquise de*** (c'est là ce qu'on pourrait appeler l'*histoire* apologétique de la Société) ; 3° discours prononcé dans une assemblée des F..... - P...... : éloge du p..; 4° autre discours prononcé devant la même société ; l'art de bien p .. ; 5° lettre chagrine des dames de V*** aux F.....-P......; 6° réponse des F.....-P......, aux dames de V***; 7° chansons des F.....- P......

Les mêmes divisions se retrouvent dans la seconde édition, mais l'avertissement est tout différent; l'épître à madame la marquise est plus détaillée, et l'auteur a ajouté aux autres chapitres un chapitre nouveau : Le p... vengé.

Peut-être cependant devrait-on préférer la première édition à la deuxième, si l'on faisait plus de cas de la rareté du livre que de l'abondance de la matière.

Quant à l'in-12 de 1756 qui, pour la rareté, se trouve à peu près sur la même ligne que le second in-8o de 1743, c'est lui qui donne le texte le plus complet. Sur ce point, je cite l'appréciation de l'*Année littéraire* : « L'ouvrage, y est-il dit, est divisé en cinq livres. Dans le premier, on instruit le lecteur de l'origine de la société. Un beau jardin en fut le berceau. Les fondateurs assemblés avaient des propos à tenir et des histoires à écouter. L'espèce de chaque récit fait éclore ou du moins occasionne l'idée d'un grade ou office qui doit convenir à chaque interlocuteur, et qu'il est censé devoir remplir dans la suite. Un corps politique ne peut se soutenir sans lois; celui-ci en avait besoin. Elles sont exposées, discutées, établies, dans le deuxième et troisième livres, sous le nom de *statuts* dans l'un et de *moyens d'épreuves pour les prosélytes* dans l'autre. Le quatrième livre contient la description de la première assemblée juridique de la société dans un lieu destiné et consacré à ses exercices, avec une initiation éclatante de plusieurs candidats. Enfin, une autre assemblée, qui forme le cinquième livre, est employée à faire valoir les avantages de cette institution; ils sont célébrés par le frère *orateur*, qui prononce dans la *case* un beau discours en deux parties. Dans la première, il établit que son sujet n'est point indécent; dans la seconde, qu'il est utile et même agréable. Cette harangue est sur un ton *sério comique*. Il y a de l'historique, du moral, de physique, etc.

L'*Année littéraire* avait déjà dit que *Zéphyr-Artillerie* était « une espèce de prospectus » de l'*Esclavage rompu*. La citation qui précède conduit à la même conclusion.

Selon le même recueil, il y avait des exemplaires de

l'*Esclavage rompu*, à Paris, chez Augustin-Martin Lottin, rue Saint-Jacques, et *Zéphyr-Artillerie* avait été imprimé à Caen.

Ainsi qu'on l'a déjà pressenti à la lecture du titre (reproduit plus haut) du poëme de 1854, *la Société des Francs-Péteurs de Caen* n'était pas une société imaginaire comme l'*Académie de Troyes*, dont Grosley a publié de prétendus *mémoires*. Pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, il suffira de rapporter ces quelques lignes de Fréron : « La société des Francs-Péteurs, dit-il, a eu lieu à Caen, en 1742. C'étoit une coterie de jeunes gens qui s'avisèrent d'imaginer cet ordre pour jeter sans doute du ridicule sur celui des francs-maçons, qui avoit alors la plus grande vogue en France et particulièrement dans la capitale de la Basse-Normandie. Plusieurs de ceux qui composoient cette bruyante société vivent encore et peuvent garantir cette époque. »

Il n'y a pas d'apparence que les fondateurs de la société caennais aient songé à ridiculiser les francs-maçons : ils protestaient, du moins, eux-mêmes, s'il faut en croire les termes du livret, contre cette supposition, qui s'était aussi répandue en Normandie. D'un autre côté, ce n'étaient pas seulement des jeunes gens qui en faisaient partie : « Nous comptons parmi nous, dit l'auteur de *Zéphyr-Artillerie*, des magistrats, des élèves de Mars, des philosophes, des orateurs, des savants de toute espèce... » Mais quelques inexactitudes de détail ne peuvent pas détruire l'affirmation si précise donnée par l'auteur de l'*Année littéraire*, qui connaissait, sinon plusieurs *membres de la société*, du moins l'auteur de la brochure qui nous occupe.

Mais qui en était l'auteur?—L'écrivain anonyme, connu par divers autres ouvrages, qui a donné le poëme des F.-P. en 1854, veut que ce soit l'abbé « Charles-Gabriel Porée, qui ne mit son nom à aucun de ses ouvrages, et fut le véritable législateur des chevaliers du p.. ou des fondateurs de Zéphyr-Artillerie. »

Il nous est impossible de nous ranger à cette opinion

hasardée, Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*) avait donné un autre nom, celui de Le Corvaisier, et c'était déjà un motif suffisant pour ne pas mettre un nouveau nom en avant, sans avoir à citer des autorités plus puissantes que l'habitude de Porée de garder l'anonyme et cette circonstance que, dans l'énumération des F.-P., *il n'est point parlé de prêtres*. Ce sont là, en effet, les seules bases sur lesquelles est fondée la paternité de Zéphyr-Artillerie, attribuée à l'auteur de *la Mandarinade*, de *Dom Ranuccio d'Aléthès*, etc.

Barbier, il est vrai, ne cite pas non plus d'autorités qui établissent les droits de Le Corvaisier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers, né à Vitré en 1719; mais il est facile de suppléer à son silence. Je trouve la confirmation de l'indication qu'il a donnée dans un document contemporain: l'éloge de Le Corvaisier, inséré dans l'*Année littéraire*, t. III, de 1761, p. 241.

Si l'on trouvait qu'il n'est pas vraisemblable que le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers ait dû employer sa plume à défendre et à célébrer la singulière *institution* fondée à Caen, il suffirait sans doute, pour détruire cette objection, de rappeler, comme il est dit dans son éloge, qu'*il acheva sa philosophie à Caen* et qu'il fut *associé à l'Académie* de la même ville. D'ailleurs, qu'aurait-on à opposer à cette affirmation formelle du même éloge: « L'*Esclavage rompu ou la Société des Francs-Péteurs*, est une polissonnerie échappée à la légèreté de sa plume et à la fougue de son imagination. »

Laissons donc au secrétaire de l'Académie d'Angers ce qui appartient à Pierre-Jean Le Corvaisier.

Le souvenir me revient que j'ai omis de dire un mot de *la Société des F.-P.* ajoutée en 1776, à la troisième édition de l'*Art de p....* de Hurtaut. Je me hâte de combler cette lacune. D'abord c'est une épître « à M. le comte de Vent-Sec-et-Bruyant, seigneur de Pet-en Ville et autres lieux. » Vient ensuite la préface, puis le corps de l'ouvrage, qui est divisé en quatre livres.

L'épître dédicatoire est signée *P***, de la Société des*

F.-P. — Le livre Ier rappelle l'origine de la société ; le livre II parle de ses statuts ; le livre III mentionne les épreuves et une initiation de candidats; enfin le livre IV contient divers détails sur le local destiné aux réunions des associés, sur la prise de possession de ce local, sur une réception de nouveaux membres et sur un repas de corps.

De ce court résumé, il faut conclure que la réimpression de 1776 est loin d'avoir reproduit tout ce qui se trouve dans celle de 1756. L'amateur qui veut connaître tout ce que Le Corvaisier a déployé d'esprit et de savoir pour l'illustration du sujet traité dans son livre, devra donc lui préférer l'*Esclavage rompu*, et, s'il est curieux de juger par lui-même des progrès successifs de l'œuvre, il ne négligera pas d'y joindre les deux éditions plus anciennes ; mais avant de parvenir à ce dernier résultat, il aura vainement feuilleté de nombreux catalogues et suivi des ventes multipliées, car, je l'ai dit, les exemplaires, surtout ceux de la première édition, se recommandent par leur rareté.

A. Canel.

RÉIMPRESSION DU TRAVAIL IMPORTANT DE HURTAULT, CHEF D'INSTITUTION, TIRÉE EN TOUT A DEUX CENTS EXEMPLAIRES, SUR PAPIER DE HOLLANDE.

N° 5



PÉTERBOURG.

1867.





